



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DU VAR
MISSION DÉPARTEMENTALE RISQUES AUDIT

RAPPORT D'AUDIT N° 2015-83-35

RAPPORT DÉFINITIF

Audit de l'association AFL Transition

Novembre 2015

---- § ----

Mission effectuée par :

Agnès RAVE
Avec la participation d'Anne AMMENDOLA

et supervisée par :

Marie-Hélène TAULEIGNE

Sommaire

Préambule	3
Constats	5
Recommandations	7
Rapport	8
Annexes	14
Annexe n° 1 : Lettre de mission	15
Annexe n° 2 : Documentation des tests	16
Annexe n° 3 : Réponses de l'audité	17

Préambule

Cadre juridique de l'audit

Le présent audit s'exerce dans le cadre de l'article 31 de l'ordonnance n° 58-896 du 23 septembre 1958, de l'article 43 de la loi n° 1996-314 du 12 avril 1996 portant diverses dispositions d'ordre économique et financier.

Objet de la mission d'audit

Elle consiste en un audit portant sur la gestion comptable et financière de l'association, ainsi que sur le bon emploi des fonds publics qui lui sont alloués. Le domaine de l'audit intéresse l'ensemble des secteurs d'activité de l'association.

Méthodologie

L'auditrice a collecté auprès de l'association les informations nécessaires à l'audit, sous forme d'entretiens et de questions écrites.

- Les entretiens : L'auditrice s'est entretenue avec la directrice de l'association et ses collaborateurs.
- Les questions écrites : Des échanges écrits ont porté sur une liste de demandes de renseignements.
- La corroboration : L'auditrice a corroboré les éléments recueillis à partir de documents administratifs et comptables. L'association a mis à sa disposition les éléments demandés.

Auditeurs

La mission a été conduite par Agnès RAVE, inspectrice principale auditrice à la Direction départementale des Finances publiques du Var, avec la participation d'Anne AMMENDOLA, apprentie au sein de la Direction départementale des Finances publiques du Var.

La supervision a été assurée par Marie-Hélène TAULEIGNE, inspectrice principale auditrice à la Direction départementale des Finances publiques du Var.

Synthèse du rapport

Le présent audit conduit à porter une appréciation favorable sur la gestion comptable et financière de l'association AFL Transition et sur l'utilisation et le suivi des subventions reçues.

La gestion administrative et budgétaire est assurée par la directrice de l'association et les agents au siège. Cette gestion est rigoureuse.

Le traitement des subventions n'appelle pas d'observation.

Les opérations comptables sont préparées au sein de l'association sur la base de journaux comptables. La tenue de la comptabilité est externalisée. Il a été constaté deux anomalies dans les écritures 2015. L'association doit se rapprocher du cabinet afin de procéder aux corrections nécessaires et de s'assurer de la régularité des opérations à venir.

Une attention particulière devra être portée à l'évolution du résultat net comptable. En effet le résultat est en baisse depuis trois ans. Si l'association est un organisme à but non lucratif, elle n'a toutefois pas pour objet d'assumer un résultat déficitaire. Son autofinancement est restreint et ne permet pas de se substituer à un manque de couverture financière de ses actions par les organismes financeurs, et notamment pour ses actions nouvelles.

Constats

THÈME	PRINCIPAUX CONSTATS		N° Reco
	Points forts	Points faibles	
Organisation et fonctionnement	<p>Gouvernance organisée de l'association</p> <p>Polyvalence des personnels administratifs et suppléance assurée sur les tâches de gestion.</p>	<p>Présence d'une « réserve de trésorerie » comptabilisée en provision réglementée sur un compte non prévu par le plan comptable applicable aux associations (#141).</p>	2
Gestion comptable et financière de l'association	<p>Tenue régulière des journaux comptables détaillés au sein de l'association</p> <p>Classement organisé des pièces justificatives</p>	<p>Comptabilisation en 2015 d'encaissements de subventions sur le compte des aides à l'emploi (#7911 au lieu de #74). Libellés des encaissements ne correspondant pas systématiquement aux libellés renseignés sur les journaux comptables. Ces anomalies faussent le suivi comptable des subventions.</p>	1
Gestion comptable et financière des subventions	<p>Définition d'un planning annuel des échéances, mis à jour mensuellement.</p> <p>Élaboration d'un fichier de suivi des subventions, enrichi en cours d'audit.</p> <p>Tenue de fiches récapitulatives par le cabinet comptable (outil « orgsbuv »)</p>	<p>Résultat comptable en baisse depuis 2012 avec risque de résultat négatif en 2015.</p>	3
Conformité de l'utilisation des subventions	<p>Nature des dépenses en cohérence avec l'objet des subventions attribuées.</p>		

THÈME	PRINCIPAUX CONSTATS			N° Reco
	Points forts		Points faibles	
	Tenue d'une comptabilité analytique permettant de restituer un résultat par action financée.			

Recommandations

N°	Recommandations	Calendrier / Indicateur
1	Se rapprocher du cabinet comptable afin de procéder aux corrections des anomalies relevées : - comptabilisation des encaissements aux comptes de subventions concernés, - saisie des libellés renseignés par l'association dans les journaux comptables.	Immédiat / Écritures corrigées <i>Réalisé en réponse au rapport</i>
2	Faire valider la réimputation de la somme présente au compte de provisions réglementées en compte de réserves lors de la prochaine réunion du conseil d'administration.	Prochain Conseil d'administration / PV de la séance <i>Réalisé en réponse au rapport</i>
3	Poursuivre la sensibilisation permanente des organismes partenaires à la nécessité qu'a l'association de couvrir le financement de ses actions par des subventions.	A chaque demande de subvention


Toulon, le 23 novembre 2015

L'auditrice



Agnès RAVE

Le superviseur



Marie-Hélène TAULEIGNE

Rapport

1. Présentation générale

1.1. Objet et structure de l'association

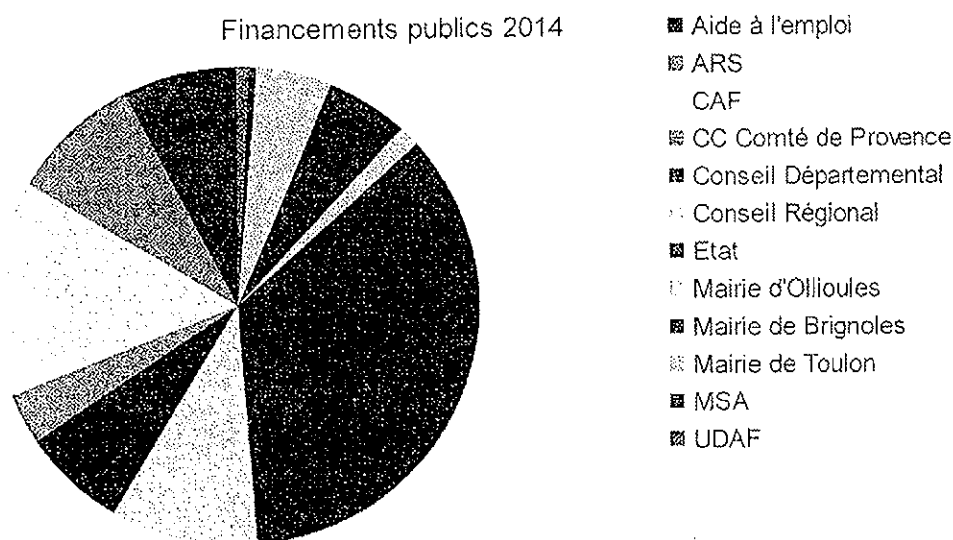
L'AFL Transition est une association loi 1901 à but non lucratif, fondée en mai 2000. Elle a pour but de pourvoir aux droits et intérêts matériels et moraux des familles et des individus qui les composent, et notamment l'enfant, sans discrimination de sexe, d'origine ou d'appartenance à un courant de pensée quelconque (article 2 des statuts).

Plus particulièrement, elle a pour objet :

- l'aide à la parentalité ;
- la protection et le respect de l'enfant et des adultes vulnérables ;
- la promotion de la bien-traitance ;
- la prévention des violences familiales et institutionnelles ;
- le soutien social, éducatif et thérapeutique des familles ;
- l'égalité entre les femmes et les hommes.

Cette association est financée à plus de 90 % par des financements publics (subventions, prestations, contrat aidé) sur un budget annuel d'environ 400.000 euros.

Part des organismes financeurs



L'association fonctionne avec un bureau bénévole :

- Outre leur rôle lors des conseils d'administration et l'animation des commissions relatives à l'évolution de la structure associative, le président et le vice-président participent aux réunions avec les interlocuteurs institutionnels décisionnaires sur le projet associatif et les questions budgétaires. S'ils sont sensibilisés aux aspects budgétaires, ils n'interviennent pas dans la gestion comptable et financière de l'association.
- Le trésorier intervient dans l'approbation annuelle des comptes.
- La secrétaire est plus particulièrement impliquée dans les relations de l'association avec les organismes partenaires (UDAF, Conseil National des Associations Familiales Laïques, Ligue de l'enseignement du Var)

Les autres membres du conseil d'administration sont également bénévoles.

Elle emploie neuf salariés :

- une directrice : elle assure le pilotage direct des équipes et des missions mais aussi la gestion budgétaire et l'établissement des dossiers de subvention.
- deux agents administratifs : elles assurent la gestion courante de l'association (vie associative, gestion comptable) et l'accueil téléphonique et physique au siège ; elles assistent la directrice dans ses fonctions administratives.
- trois psychologues cliniciennes.
- une auxiliaire de puériculture.
- une médiatrice.
- une assistante des services sociaux.

L'association applique la convention collective nationale de travail des établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées du 15 mars 1966. Les salaires versés sont conformes à cette convention.

Le siège de l'association est situé 98 rue d'Isly à Toulon. A l'exception des deux agents administratifs travaillant exclusivement au siège, les membres du personnel occupent leurs fonctions sur différents sites selon un planning établi.

Au jour de l'audit, l'association est présente à Toulon (rue d'Isly et La Beaucaire), Brignoles, Ollioules, Fréjus-Saint-Raphaël et Draguignan. Un nouveau site d'intervention est en cours de mise en place dans le golfe de Saint-Tropez. Cette création s'accompagnera de l'embauche d'un personnel supplémentaire.

En 2016, l'AFL Transition est amenée à reprendre une partie de l'activité du planning familial (intervention en milieu scolaire et conseil conjugal) pour cause de fermeture de cette association. Une réflexion est en cours afin de définir une organisation adaptée pour répondre au mieux à cette action.

1.2. Fonctionnement de l'association

L'activité de l'association est répartie en actions. Le pilotage de ces actions est assuré par la directrice à l'occasion des réunions de services et des déplacements sur le terrain.

L'organigramme de l'association répartit les personnels donc par action, en fonction des « métiers » de chacun. Concernant le personnel administratif, il n'existe pas d'organigramme fonctionnel. Toutefois, l'effectif est constitué de deux agents polyvalents et suppléants l'un de l'autre, dont les tâches sont décrites dans des fiches de poste. Un planning des principales échéances mensuelles « administratives » est tenu annuellement.

Des réunions de service sont organisées chaque semaine. Les psychologues organisent également leurs dossiers sous forme de planning pour assurer la mise en œuvre des actions sur l'année. Les plannings sont mis à jour en fonction des actualités et des décisions prises en cours de réunion.

Ces réunions ont également pour objet de faire un point sur la réalisation des actions sur le terrain et les difficultés rencontrées. Elles permettent de travailler sur des cas concrets avec l'aide du dispositif de supervision.

Une semaine sur deux sont évoqués les problèmes techniques, c'est-à-dire les problèmes rencontrés avec les divers partenaires et la conduite à tenir.

Une fois par mois, l'équipe procède à des évaluations dynamiques. La mise en œuvre des actions sur le terrain permet d'évaluer l'adéquation entre les objectifs assignés et les besoins réels observés. Un réajustement des actions est effectué le cas échéant. L'association joue également un rôle d'« observatoire » en remontant ces informations en temps réel aux partenaires.

2. Gestion comptable et financière

2.1. Organisation de la tenue de la comptabilité :

La tenue de la comptabilité est externalisée. Les échanges entre l'association et le cabinet comptable sont organisés sur la base de fichiers EXCEL mensuels renseignés par le personnel administratif de l'association au vu des pièces justificatives reçues (factures, relevé de compte bancaire...) ou regroupant les éléments de paye.

En matière sociale, le cabinet comptable établit :

- les documents d'entrée et de sortie du personnel
- les bulletins de paie sur la base des éléments transmis par l'association
- les charges et taxes assises sur les salaires qu'il télédéclare aux organismes sociaux
- les états récapitulatifs de fin d'année (DADS)
- Il assiste l'établissement lors de la rédaction des contrats de travail.

2.2. Examen de la comptabilité

La comptabilité est tenue trimestriellement par le cabinet comptable. A l'ouverture de l'audit, un état des comptes au 30 septembre a été remis aux auditrices, complété d'un état au 7 octobre (date de l'ouverture des travaux sur place).

Si l'association renseigne des journaux comptables détaillés, certaines charges (comptes 606 d'achats non stockés, frais de déplacement, frais de réception, frais d'affranchissement) sont globalisés en une seule écriture mensuelle par compte.

De plus, sur l'exercice 2015, les libellés indiqués dans les journaux ne sont pas systématiquement repris en comptabilité. En effet, à compter de mi-2015, plusieurs virements sont comptabilisés avec le libellé apparaissant sur le relevé de compte bancaire. Cette information ne permet pas d'identifier l'action à laquelle se rapporte l'encaissement. Cette information est nécessaire pour le suivi des financements et l'établissement des bilans financiers par action.

Enfin, de juillet à septembre, le grand livre présente un montant de 151.051,25 euros correspondant à des encaissements sur subventions, comptabilisés au compte 7911 « Aides à l'emploi ». ces sommes doivent être réimputées aux comptes de subvention concernés.

L'association devra faire un point avec le cabinet comptable sur ces dysfonctionnements.

Les comptes sont tenus conformément au plan comptable des associations à une exception. Une réserve de trésorerie est comptabilisée au compte de réserve réglementée 14100000. Ce compte n'existe pas dans le plan comptable. **Cette anomalie doit être corrigée, ces fonds associatifs doivent être réimputés en réserves.**

Les comptes sont arrêtés deux fois par an, au 30 juin et au 31 décembre. L'arrêté de juin permet à l'association d'ajuster ses prévisions budgétaires. Le cabinet comptable produit les états financiers. Les comptes annuels sont certifiés par un commissaire aux comptes (certification sans réserve) sur les trois derniers exercices.

2.3. Gestion des disponibilités

L'association dispose d'une consultation de ses comptes bancaires par internet et reçoit un relevé de compte mensuel par courrier. Les relevés sont exploités et sont retranscrits dans les journaux EXCEL. Le cabinet comptable procède au rapprochement bancaire lors de ses travaux trimestriels. A l'ouverture de l'audit, le rapprochement bancaire n'appelle pas d'observation.

L'association dispose de deux caisses. Les opérations sont retranscrites dans deux journaux distincts :

- une caisse « AFL » utilisée pour les menues dépenses de l'association. Le décompte de la caisse est conforme au solde à la balance ;
- une caisse « direction » retraçant le numéraire à disposition de la directrice de l'association pour le paiement de frais lors des déplacements. A l'ouverture de l'audit, le solde à la balance correspond au solde du second semestre (31/07/2015). La différence entre le solde à la balance et le numéraire décompté correspond aux justificatifs remis depuis le 31/07/2015.

2.4. Structure financière de l'association

L'association fonctionne avec peu d'immobilisations et n'a pas d'emprunt en cours. Ses fonds propres sont constitués principalement de la mise en réserve du résultat annuel et de l'identification des fonds dédiés sur actions non finalisées au 31/12/N. Elle dégage chaque année un fond de roulement positif.

Parallèlement, l'association gère peu de partenaire de type « client » et ne gère pas de stock. Son besoin en fonds de roulement est limité. Son fonctionnement courant (paiement des fournisseurs à réception de la facture, paiement des charges sociales en M+1) lui permet même de dégager un excédent en fonds de roulement.

Cette structure financière a pour conséquence une trésorerie relativement importante à la clôture annuelle et au jour de l'audit (200.000 euros de trésorerie pour 400.000 euros de budget). Toutefois, sans être négative, la trésorerie évolue sensiblement en cours d'exercice en fonction des subventions à recevoir (évolution de l'ordre de 1 à 10 en 2015).

	2012	2013	2014	30/09/15
FDR	154 061,00	176 444,00	183 926,00	169 322,44
BFR	-48 963,00	-59 114,00	-29 129,00	-61 203,25
Trésorerie	203 024,00	235 558,00	213 055,00	230 525,69

Le résultat de l'association est en baisse depuis 2012. Le résultat 2014 est proche de l'équilibre. Au 30/09/2015, les produits 2015 sont inférieurs aux neuf douzièmes des produits 2014 alors que les charges 2015 sont supérieures aux neuf douzièmes des charges 2014. Si les travaux d'inventaire n'aboutissent pas à un réajustement des charges et les produits, l'association présentera un résultat négatif.

L'évolution des charges et de produits s'explique par un périmètre des actions de l'association elles-mêmes en constante évolution et des attributions de subventions dont la tendance est à la baisse. En outre la stabilisation du budget d'une nouvelle action peut nécessiter un ajustement sur plusieurs exercices.

	2012	2013	2014	30/09/15
Total produits	422 499,66	496 936,10	447 814,67	326 657,74
<i>Financements publics (706101, 70611, 74, 7911, 7912)</i>	397 444,26	433 727,83	402 000,37	318 549,14
Total charges	392 009,67	480 447,93	445 554,63	342 376,18
<i>Charges de personnel</i>	262 992,43	325 944,54	296 682,92	281 599,58
Résultat (produits -- charges)	30 489,99	16 488,17	2 260,04	-15 718,44

Si l'association est un organisme à but non lucratif, elle n'a toutefois pas pour objet d'assumer un résultat déficitaire. Son autofinancement est restreint et ne permet pas de se substituer à un manque de couverture financière de ses actions.

Dans un contexte de développement de l'activité, comme la reprise d'une partie des actions du planning familial en 2016, l'association devra expliciter cette situation à ses partenaires lors de l'élaboration des dossiers de financement.

3. Condition de gestion comptable et financière des subventions perçues

Les dossiers de demande de subvention sont constitués par la directrice avec l'aide des agents administratifs du siège. Cette tâche est identifiée subvention par subvention dans le planning annuel des échéances. Il s'agit en général de demandes similaires d'une année sur l'autre. La difficulté réside dans la diversité des financeurs qui se traduit par une diversité équivalente de dossiers. En effet il n'existe pas d'harmonisation, de dossier type. Chaque financeur élabore son document et sa liste de pièces justificatives. Les éléments à fournir sont souvent proches mais pas identiques.

Les notifications d'attributions et les conventions sont classées par financeur. Une copie est remise au cabinet comptable.

A une exception près, les subventions sont versées par virement et enregistrées comptablement dans des comptes distincts par financeur.

Le cabinet comptable tient une fiche par subvention, qu'il met à jour à réception des informations (notifications, versements).

L'association a bâti un fichier annuel de ses subventions dans le cadre de l'élaboration de son budget. Il s'agit d'un tableau reprenant, par action et financeur, les subventions demandées et accordées. A l'ouverture de l'audit, le tableau n'était pas à jour des dernières notifications reçues.

Concernant le versement effectif des subventions, la directrice fait un point en fin d'été pour relancer les financeurs le cas échéant.

Si ce tableau est une base nécessaire pour le suivi budgétaire (les financements publics représentant l'essentiel des financements de l'association), il doit à présent évoluer pour devenir un outil de pilotage :

- il doit être actualisé à chaque réception de notification,

- il doit être enrichi des encaissements effectifs. Cette opération peut être effectuée lors du traitement du relevé de comptes mensuel et la préparation des journaux à destination du cabinet comptable.

A la clôture des travaux sur place, l'association a réorganisé son tableau prévisionnel 2016, le rendant plus lisible quant aux libellés des actions et des financeurs. Une colonne a été insérée afin d'inscrire les encaissements reçus.

A l'ouverture de l'audit, l'association est en attente de :

- 13600 euros du Conseil régional correspondant au solde de subventions de 2014,
- 11732 euros de financements CAF (REAAP) de 2015,
- 10000 euros de financement FIPD pour intervenant social en gendarmerie sur le golfe de Saint-Tropez.

4. Conformité de l'utilisation des subventions perçues aux conditions d'attribution

Un examen sur la base du grand livre et d'un échantillon d'opérations a permis de constater que la nature des dépenses de l'association est en cohérence avec l'objet des subventions allouées.

Les dépenses sont régulières, les pièces justificatives n'appellent pas d'observation.

Le cabinet comptable tient une comptabilité analytique des charges et des produits. L'axe d'analyse retenu correspond aux actions financées par les subventions. Cette comptabilité analytique repose sur une affectation première des charges directement imputables aux actions (charges directes) et l'identification des charges à répartir entre actions (charges indirectes comme les fluides, assurances, frais de siège...). Une clé de répartition est définie annuellement. La comptabilité analytique est alors complétée d'une répartition secondaire des charges indirectes.

La comptabilité analytique est mise à jour deux fois par an lors de l'établissement des comptes au 30 juin et au 31 décembre. Elle permet à l'association d'élaborer son budget prévisionnel et de l'ajuster en cours d'année mais également d'établir les bilans financiers demandés en pièces justificatives de l'utilisation des subventions reçues.

Annexe n° 1 : Lettre de mission



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES
DÉPARTEMENT DU VAR
PLACE BESAGNE – CENTRE MAYOL
CS 91409
83068 TOULON CEDEX

MISSION DÉPARTEMENTALE RISQUES AUDIT
Affaire suivie par : Agnès RAVE agnès.rave@dgfp.finances.gouv.fr
Téléphone : 04 94 03 82 54

Superviseur : Marie-Hélène Tauleigne
marie-helene.tauleigne@dgfp.finances.gouv.fr

Référence : 2015-83-35

Toulon, le 22 septembre 2015

Le Directeur départemental des Finances
publiques du département du Var

à

Madame Agnès RAVE,
Inspectrice principale auditrice

Objet : Audit de l'association AFL Transition

En application de l'ordonnance n°50 896 du 23 septembre 1958 et de la loi n°1996-314 du 12 avril 1996, je vous confie la réalisation d'une mission d'audit de l'association AFL Transition.

Cette mission consistera en un examen de sa gestion comptable et financière, et notamment de l'emploi des subventions publiques perçues.

Les interventions sur place débiteront à compter du 6 octobre 2015.

La mission donnera lieu à un rapport à me transmettre pour le 24 novembre 2015

La supervision de cette mission sera assurée par Mme Marie-Hélène Tauleigne.

L'Administrateur général des finances publiques



Guy ROBERT

Annexe n° 3 : Réponses de l'audit



Direction Générale des Services
Nathalie Rocailleux

Toulon, le 20 novembre 2015

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
Direction Départementale des Finances Publiques du
Var
Monsieur Guy ROBERT
Administrateur général des Finances publiques
Place Besagne
Centre Mayol
CS 91409
83056 TOULON Cedex

Monsieur,

Nous accusons réception du rapport d'audit provisoire effectué auprès de nos services par Madame Agnès RAVE, supervisée par Madame Marie-Hélène TAULEIGNE et vous en remercions.

Nous n'apporterons aucun élément contradictoire à vos remarques que nous estimons justes.

Cependant, nous souhaitons vous informer des rectifications immédiates auxquelles nous avons procédé.

Point 1 : *La présence d'une « réserve de trésorerie » comptabilisée en provisions réglementées, sur un compte #141 non prévu par le plan comptable applicable aux associations.*

Préconisation 2 : *Faire valider la ré-imputation de la somme présente au compte de provisions réglementées, en compte de réserve lors de la prochaine réunion du CA.*

Correction apportée par l'AFL TRANSITION : *Le compte 141 est applicable pour les associations conventionnées par la CC 1966. Toutefois ces « provisions sont destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement » et ne sont réalisables que si le besoin en fonds de roulement est avéré et si cela a été prévu dans la détermination du tarif de l'année.*

Ce qui n'est pas le cas pour notre structure. Nous avons donc réuni un Conseil d'Administration le 4 novembre 2015 qui a voté à l'unanimité la ré-imputation de ce compte 141 en compte de réserves.
(Cf. Annexes : Extrait du PV du CA du 04 novembre 2015).

Point 2 : *Une correction d'écritures « encaissement de subventions 2015 » initialement sur le compte #7911 des aides à l'emploi a été passée sur le compte #74. Les libellés des encaissements ne correspondent pas systématiquement aux libellés renseignés sur les journaux comptables.*



Direction Générale des Services
Nathalie Rocailleux

Nous voyons ainsi nos actions se multiplier, les salariés hériter de postes multitâches (nos psychologues mènent en moyenne 6 actions simultanément), les tâches administratives devenir exponentielles pour des financements qui se réduisent.

Nous regrettons vivement le manque de concertation des responsables politiques et des institutions autour des compétences associatives du territoire. De fait, les motivations de refus de financement de certains partenaires sollicités, ne correspondent pas toujours aux besoins des territoires en services au public de proximité.

Nous prenons acte cependant qu'une coordination satisfaisante des institutions territoriales est possible et nous le vérifions récemment lorsque la mise en place des services d'intervenants sociaux de gendarmerie ont su appeler la mobilisation et l'adhésion de tous les acteurs compétents.

Nous comptons sur l'instance de coordination et de concertation : "Conférence territoriale de l'action publique" incluse dans la loi NOTRe pour améliorer le dialogue territorial et civil ainsi que l'efficacité et la mutualisation des dispositifs publics et associatifs.

Cf. annexe : contrôle CAF et contradictoire au contrôle avec annexes
(tableau REAAP et caf qui est parlant sur le développement)

L'AFL Transition tient à souligner le caractère positif et constructif de l'aide que nous a apportée l'intervention de vos services et le sérieux des conditions de réalisation de l'audit.

Vous souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes très sincères salutations.

Nathalie Rocailleux
Directrice

A.F.L. TRANSITION
88 Rue d'Isly
83200 TOULON
Tél./Fax : 04 94 92 74 21

ANNEXES

- 1 – Extrait du PV du Conseil d'Administration du 4 novembre 2015
- 2 – Ecritures corrigées
- 3 – Courrier d'observations de la CAF
- 4 – Notre courrier de réponse au courrier d'observations de la CAF et ses annexes

Extrait du Conseil d'Administration du 4 novembre 2015

Le Conseil d'Administration de l'Association Familiale Laïque Transition (AFL TRANSITION) réuni à Toulon le 4 novembre 2015 adopte à l'unanimité :

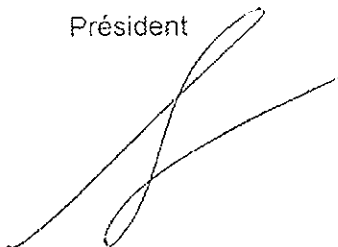
- la correction par le cabinet comptable des anomalies relevées sur les affectations comptables :

- . Comptabilisation des encaissements aux comptes de subventions concernés,
- . Saisie des libellés renseignés par l'association dans les journaux comptables.

- la ré imputation de la somme présente au compte de provisions règlementées en compte de réserve de trésorerie.

Fait à Toulon le 4 novembre 2015

Pierre GUINET
Président



Philippe MONTALAND
Trésorier



Grand livre des comptes généraux (provisoire)

Date	Jal.	Pièce / Lig.	Libellé	Référence	Débit	Crédit	Solde	Lettr.
70610100 Prestation de services caf								
					Cumul au 31/12/2014	0,00	0,00	
010115 OD	1 / 13		CAF PPT solde 2014	par n°15	7 904,47		7 904,47 D	
010115 OD	1 / 14		CAF PPO solde 2014	par n°8	1 143,46		9 047,93 D	
010115 OD	1 / 15		CAF PPB solde 2014	par n°4	3 044,78		12 092,71 D	
280915 T30	5 / 45		VIR SEPA EMET ; CAF DU VAR	solde ps2014		3 355,02	8 737,69 D	
191015 T30	3 / 25		Caf ps PPO	caf ps ollioules		4 217,56	4 520,13 D	
191015 T30	3 / 27		Caf ps 2014 solde ppo	caf 2014 ps ollio		1 763,94	2 756,19 D	
Total du compte 70610100					12 092,71	9 336,52	2 756,19 D	
70611000 Epci Comté de provence								
					Cumul au 31/12/2014	0,00	0,00	
310115 VEN	1 / 1		COMTE PROVENCE F.012015AFLT	011		1 150,00	1 150,00 C	
280215 VEN	1 / 3		Comté de Pce F.042015AFLT	023		1 150,00	2 300,00 C	
310315 VEN	1 / 4		COMTE DE PCE F062015AFLT	31		1 150,00	3 450,00 C	
300415 VEN	1 / 8		COMTE DE PCE F102015	44		1 150,00	4 600,00 C	
310515 VEN	1 / 1		COMTE DE PCE F112015	51		1 150,00	5 750,00 C	
300615 VEN	1 / 1		COMTE DE PCE F N122015AFLT	61		1 150,00	6 900,00 C	
310715 VEN	1 / 1		COMTE DE PCE F N132015			1 150,00	8 050,00 C	
310815 VEN	1 / 1		COMTE DE PCE F N142015			1 150,00	9 200,00 C	
300915 VEN	1 / 1		COMTE DE PCE F N152015			1 150,00	10 350,00 C	
021115 T30	1 / 3		COMTE PROVENCE	0000000		1 150,00	11 500,00 C	
Total du compte 70611000						11 500,00	11 500,00 C	
70619000 Recettes formations								
					Cumul au 31/12/2014	0,00	0,00	
280215 VEN	1 / 1		GO FORMA022015 AFLT	021		3 800,00	3 800,00 C	
Total du compte 70619000						3 800,00	3 800,00 C	
70630000 Consultations et bilans								
					Cumul au 31/12/2014	0,00	0,00	
310315 VEN	1 / 3		Mme MARIANI F 052015AFLT	31		260,00	260,00 C	
300415 VEN	1 / 5		ASS. JEMVAR F072015	41		60,00	320,00 C	
300415 VEN	1 / 7		ASE Bilan enfant F092015	43		300,00	620,00 C	
Total du compte 70630000						620,00	620,00 C	
70800000 Produits des activités annexes								
					Cumul au 31/12/2014	0,00	0,00	
280215 VEN	1 / 2		Ludothèque La Garde 032015AFLT	022		250,00		
300415 VEN	1 / 6		CLAE Conférence débat F082015	42		162,00		
Total du compte 70800000						412,00	412,00 C	
Report du compte			70800000 Produits des activités annexes			412,00	412,00 C	

74788100 Subv.caf

Date	Jal.	Pièce / Lig.	Libellé	Référence	Débit	Crédit	Solde	Lettr.
74788100 Subv.caf								
Cumul au 31/12/2014					0,00	0,00		
010115 OD	1 / 1		CAF REAAP mon ecole brignoles	par N°39	4 500,00		4 500,00 D	
010115 OD	1 / 2		CAF REAAP mon ecole toulon	par N°38	4 500,00		9 000,00 D	
010115 OD	1 / 3		CAF REAAP at beaucaire	par N°37	4 000,00		13 000,00 D	
010115 OD	4 / 5		Subvention de fonctionnement caf ré		4 800,00		17 800,00 D	
160715 T30	1 / 58		CAF REAAP 2014	0000000		17 800,00	0,00 D	
230715 T30	3 / 8		lsg caf 2015	Caf lsg 2015		6 000,00	6 000,00 C	
Total du compte 74788100					17 800,00	23 800,00	6 000,00 C	

74788200 Subv.msa

Cumul au 31/12/2014					0,00	0,00		
010115 OD	1 / 17		Subv.msa 2014	par n°28	2 000,00		2 000,00 D	
070415 T30	2 / 15		VIR SEPA EMET : MUTUALITE SOCIA	0000000		2 000,00	0,00 D	
Total du compte 74788200					2 000,00	2 000,00	0,00 D	

74788300 Subv.CD83

Cumul au 31/12/2014					0,00	0,00		
170315 T30	1 / 73		CG lsg brignoles	Cg lsg brignoles		12 000,00	12 000,00 C	
Total du compte 74788300						12 000,00	12 000,00 C	

74788400 Subv.Commune toulon

Cumul au 31/12/2014					0,00	0,00		
030615 T30	1 / 29		Ville hors cucs atelier beaucaire	Ville hors cucs a		5 000,00	5 000,00 C	
010715 T30	1 / 1		Ville hors cucs PPT	Ville pause paren		15 000,00	20 000,00 C	
110815 T30	1 / 29		Ville toulon PRE	Ville Toulon PRE		53 000,00	73 000,00 C	
Total du compte 74788400						73 000,00	73 000,00 C	

74788500 Subv.Region Paca

Cumul au 31/12/2014					0,00	0,00		
010115 OD	1 / 5		CR ppt solde 2014	par n°9	10 000,00		10 000,00 D	
010115 OD	1 / 7		CR axiome solde 2014	par n°13	3 600,00		13 600,00 D	
170615 T30	3 / 9		region ppt 60%	Région PPT		12 000,00	1 600,00 D	
170615 T30	3 / 11		region axiome 60%	0000000		5 400,00	3 800,00 C	
170615 T30	3 / 13		region ppb 100%	0000000		5 000,00	8 800,00 C	
170615 T30	3 / 15		region ppo 100%	0000000		4 500,00	13 300,00 C	
Total du compte 74788500					13 600,00	26 900,00	13 300,00 C	

Report du compte	74788500 Subv.Region Paca	13 600,00	26 900,00	13 300,00 C
-------------------------	----------------------------------	------------------	------------------	--------------------

74788600 Subv.acse fipd

Date	Jal.	Pièce / Lig.	Libellé	Référence	Débit	Crédit	Solde	Lettr.
74788600 Subv.acse fipd								
Cumul au 31/12/2014					0,00	0,00		
220715	T30	3 / 1	Acse isg	Acse		18 000,00	18 000,00	C
220715	T30	3 / 2	Acse Accueil de jour	Acse		12 000,00	30 000,00	C
220715	T30	3 / 3	Acse permance points d'accès aux dr	Acse		2 000,00	32 000,00	C
220715	T30	3 / 4	Acse point info accueil violences	Acse		8 000,00	40 000,00	C
Total du compte 74788600						40 000,00	40 000,00	C

74788700 Subv.Ars

Cumul au 31/12/2014					0,00	0,00		
290415	T30	4 / 13	subv ars ppt	0000000		10 000,00	10 000,00	C
290415	T30	4 / 15	subv ars axiome 100%	0000000		7 000,00	17 000,00	C
240715	T30	3 / 12	Ars 2015 accueil de jour	Accueil de jour a		10 000,00	27 000,00	C
310715	T30	4 / 11	Ars 2015 PPB	PPB		8 000,00	35 000,00	C
310715	T30	4 / 15	ars conférence	Ars conférence		5 000,00	40 000,00	C
Total du compte 74788700						40 000,00	40 000,00	C

74789000 Subv.udaf

Cumul au 31/12/2014					0,00	0,00		
010115	OD	1 / 19	Subv.udaf 2014	par n°41	3 193,00		3 193,00	D
310115	T30	4 / 35	REMISE CHQ UDAF	7692231		3 193,18	0,18	C
Total du compte 74789000					3 193,00	3 193,18	0,18	C

74789200 Subv.mairie ollioules

Cumul au 31/12/2014					0,00	0,00		
160915	T30	3 / 17	Ville Ollioules PPO	Ville Ollioules P		5 500,00	5 500,00	C
Total du compte 74789200						5 500,00	5 500,00	C

74789300 Subv.Politique de la ville Toulon

Cumul au 31/12/2014					0,00	0,00		
090715	T30	1 / 41	Ville toulon Cucs PPT	ville Cucs PPT		4 000,00	4 000,00	C
090715	T30	1 / 42	Ville cucs toulon atelier beaucaire	ville Cucs atelie		2 300,00	6 300,00	C
050815	T30	1 / 13	Ville Cucs toulon atelier beaucaire	ville cucs atelie		2 700,00	9 000,00	C
120815	T30	1 / 31	Acse la beaucaire	Acse ateliers la		6 000,00	15 000,00	C
120815	T30	1 / 32	Acse pause parents toulon	Acse pause paren		20 000,00	35 000,00	C
Total du compte 74789300						35 000,00	35 000,00	C

Report du compte	74789300	Subv.Politique de la ville Toulon			35 000,00	35 000,00	C
------------------	----------	-----------------------------------	--	--	-----------	-----------	---

74789310 Subv. Politique de la Ville Brignol

Date	Jal.	Pièce / Lig.	Libellé	Référence	Débit	Crédit	Solde	Lettr.
74789310 Subv. Politique de la Ville Brignol								
					Cumul au 31/12/2014	0,00	0,00	
220715	T30	3 / 6	Acse cucs PPB cucs	Acse PPB cucs		5 000,00	5 000,00	C
240815	T30	1 / 50	cucs mairie brignoles	cucs mair brig		5 000,00	10 000,00	C
Total du compte 74789310						10 000,00	10 000,00	

74789600 Subv. Immigration intégration

					Cumul au 31/12/2014	0,00	0,00	
230915	T30	5 / 1	Décs accueil personnes étrangères	décs accueil pers		4 717,25	4 717,25	C
Total du compte 74789600						4 717,25	4 717,25	

74789800 Subv égalité hommes femmes

					Cumul au 31/12/2014	0,00	0,00	
010915	T30	1 / 1	Frejus St raphael egalite homme fem	Saeo		9 500,00	9 500,00	C
020915	T30	1 / 9	Etat pref régiegalite hommes femmes	Etat pref région		2 000,00	11 500,00	C
090915	T30	2 / 25	Etat egalite hommes femmes accueil	Etat accueil de j		34 834,00	46 334,00	C
300915	T30	6 / 7	prevention education sexualite	Etat		6 000,00	52 334,00	C
Total du compte 74789800						52 334,00	52 334,00	

74789900 Subv. Mairie Brignoles ISG

					Cumul au 31/12/2014	0,00	0,00	
240815	T30	1 / 48	Subv interv social en gendarmerie	brignoles		6 000,00	6 000,00	C
Total du compte 74789900						6 000,00	6 000,00	

74791000 Subv. Tpm

					Cumul au 31/12/2014	0,00	0,00	
170915	T30	3 / 21	Tpm accueil de jour	Tpm Accueil de jo		5 000,00	5 000,00	C
Total du compte 74791000						5 000,00	5 000,00	

75610000 Cotisations des adhérents

					Cumul au 31/12/2014	0,00	0,00	
310115	CS	1 / 22	ADHESION	8		5,00	5,00	C
310115	CS	1 / 23	ADHESION	8		20,00	25,00	C
310115	CS	1 / 24	ADHESION	14		5,00	30,00	C
310115	CS	1 / 25	ADHESION	14		5,00	35,00	C
310115	CS	1 / 26	ADHESION	14		20,00	55,00	C
310115	CS	1 / 27	ADHESION	23		5,00	60,00	C
310115	CS	1 / 28	ADHESION	23		15,00	75,00	C
310115	CS	1 / 29	ADHESION	28		10,00	85,00	C
310115	CS	1 / 30	ADHESION	29		5,00	90,00	C
310115	CS	1 / 31	ADHESION	30		20,00	110,00	C
Report du compte 75610000 Cotisations des adhérents						110,00	110,00	

		75610000 Cotisations des adhérents							
Date	Jal.	Pièce / Lig.	Libellé	Référence	Débit	Crédit	Solde	Lettr.	
310115	CS	1 / 32	ADHESION	28		20,00	130,00 C		
310115	CS	1 / 34	ADHESION	5		5,00	135,00 C		
310115	T30	4 / 48	REMISE CHQ ADHESIONS	7387963		68,00	203,00 C		
250215	T30	2 / 15	REMISE CHEQUE NO 7387965	7387965		95,00	298,00 C		
250215	T30	2 / 17	REMISE CHEQUE NO 7387964	7387964		80,00	378,00 C		
250215	T30	2 / 19	REMISE CHEQUE NO 7387966	7387966		35,00	413,00 C		
280215	CS	1 / 1	ADHESION	5		5,00	418,00 C		
280215	CS	1 / 2	ADHESION	5		10,00	428,00 C		
280215	CS	1 / 3	ADHESION	5		20,00	448,00 C		
280215	CS	1 / 4	ADHESION	5		10,00	458,00 C		
280215	CS	1 / 5	ADHESION	5		10,00	468,00 C		
280215	CS	1 / 6	ADHESION	5		10,00	478,00 C		
280215	CS	1 / 7	ADHESION	11		10,00	488,00 C		
280215	CS	1 / 8	ADHESION	11		20,00	508,00 C		
280215	CS	1 / 9	ADHESION	11		5,00	513,00 C		
280215	CS	1 / 10	ADHESION	13		20,00	533,00 C		
280215	CS	1 / 11	ADHESION	15		5,00	538,00 C		
280215	CS	1 / 12	ADHESION	16		5,00	543,00 C		
280215	CS	1 / 25	ADHESION	19		10,00	553,00 C		
280215	CS	1 / 26	ADHESION	19		20,00	573,00 C		
280215	CS	1 / 27	ADHESION	26		10,00	583,00 C		
120315	T30	1 / 53	REMISE CHEQUE NO 7692232	7692232		75,00	658,00 C		
250315	T30	2 / 19	REMISE CHEQUE NO 7692234	7692234		50,00	708,00 C		
310315	CS	1 / 2	ADHESION	5		10,00	718,00 C		
310315	CS	1 / 3	ADHESION	5		5,00	723,00 C		
310315	CS	1 / 4	ADHESION	5		20,00	743,00 C		
310315	CS	1 / 5	ADHESION	5		5,00	748,00 C		
080415	T30	2 / 37	REMISE CHEQUE NO 7692236	7692236		40,00	788,00 C		
300415	CS	1 / 1	ADHESION	2		10,00	798,00 C		
300415	CS	1 / 6	ADHESION	16		10,00	808,00 C		
300415	CS	1 / 7	ADHESION	16		5,00	813,00 C		
300415	CS	1 / 9	ADHESION	22		20,00	833,00 C		
300415	CS	1 / 10	ADHESION	23		10,00	843,00 C		
300415	CS	1 / 16	ADHESION	24		10,00	853,00 C		
300415	CS	1 / 17	ADHESION	24		10,00	863,00 C		
300415	CS	1 / 18	ADHESION	24		5,00	868,00 C		
300415	CS	1 / 19	ADHESION	24		10,00	878,00 C		
300415	CS	1 / 20	ADHESION	1		5,00	883,00 C		
300415	CS	1 / 21	ADHESION	2		20,00	903,00 C		
300415	CS	1 / 22	ADHESION	8		20,00	923,00 C		
300415	CS	1 / 23	ADHESION	8		20,00	943,00 C		
300415	CS	1 / 24	ADHESION	9		20,00	963,00 C		
300415	CS	1 / 25	ADHESION	9		12,00	975,00 C		
300415	CS	1 / 26	ADHESION	9		5,00	980,00 C		
120515	T30	1 / 57	REMISE CHEQUE NO 7692239	7692239		15,00	995,00 C		
120515	T30	1 / 62	REMISE CHEQUE NO 7692237	7692237		40,00	1 035,00 C		
310515	CS	1 / 5	ADHESION	7		20,00	1 055,00 C		
310515	CS	1 / 6	ADHESION	18		5,00	1 060,00 C		
310515	CS	1 / 7	ADHESION	20		10,00	1 070,00 C		
310515	CS	1 / 17	ADHESION	25		5,00	1 075,00 C		
310515	CS	1 / 21	ADHESION	28		5,00	1 080,00 C		
Report du compte			75610000 Cotisations des adhérents			1 080,00	1 080,00 C		

75610000 Cotisations des adhérents

Date	Jal.	Pièce / Lig.	Libellé	Référence	Débit	Crédit	Solde	Lettr.
300615	CS	1 / 1	ADHESION	2		10,00	1 090,00 C	
300615	CS	1 / 5	ADHESION	4		20,00	1 110,00 C	
300615	CS	1 / 7	ADHESION	5		20,00	1 130,00 C	
300615	CS	1 / 8	ADHESION	5		10,00	1 140,00 C	
300615	CS	1 / 9	ADHESION	8		5,00	1 145,00 C	
300615	CS	1 / 10	ADHESION	10		5,00	1 150,00 C	
300615	CS	1 / 14	ADHESION	12		10,00	1 160,00 C	
300615	CS	1 / 23	ADHESION	16		10,00	1 170,00 C	
300615	CS	1 / 33	ADHESION	30		20,00	1 190,00 C	
300615	CS	1 / 35	ADHESION	2		5,00	1 195,00 C	
070715	T30	1 / 35	REMISE CHEQUE NO 7387941	7387941		105,00	1 300,00 C	
070715	T30	1 / 37	REMISE CHEQUE NO 7387942	7387942		60,00	1 360,00 C	
310715	CS	1 / 1	ADHESION			20,00	1 380,00 C	
310715	CS	1 / 2	ADHESION			20,00	1 400,00 C	
310715	CS	1 / 3	ADHESION			5,00	1 405,00 C	
310715	CS	1 / 4	ADHESION			10,00	1 415,00 C	
310715	CS	1 / 5	ADHESION			5,00	1 420,00 C	
310715	CS	1 / 23	ADHESION			5,00	1 425,00 C	
130815	T30	1 / 36	REMISE CHEQUE NO 7387967	7387967		50,00	1 475,00 C	
300915	CS	1 / 12	ADHESION			10,00	1 485,00 C	
300915	CS	1 / 13	ADHESION			10,00	1 495,00 C	
300915	CS	1 / 14	ADHESION			10,00	1 505,00 C	
Total du compte 75610000						1 505,00	1 505,00 C	

75800000 Produits divers gestion courante

Cumul au 31/12/2014					0,00	0,00		
310315	T30	3 / 27	Produits divers gestion courante			0,01		
Total du compte 75800000						0,01	0,01 C	

76100000 Produits de participations

Cumul au 31/12/2014					0,00	0,00		
250615	T30	3 / 41	VERSEMENT 2014 PARTS B CC	0000000		4,27		
Total du compte 76100000						4,27	4,27 C	

79100000 Transfert de charges d'exploitation

Cumul au 31/12/2014					0,00	0,00		
030215	T30	1 / 13	VIR SEPA EMET : CPAM VAR	0000000		39,91		
040215	T30	1 / 21	VIR SEPA EMET : CPAM VAR	0000000		54,72		
190215	T30	1 / 59	VIR SEPA EMET : CPAM VAR	0000000		165,36		
110515	T30	1 / 41	VIR SEPA EMET : MUTEX	0000000		1 102,27		
120515	T30	1 / 49	VIR SEPA EMET : MUTEX	0000000		29,82		
170715	T30	1 / 62	VIR SEPA EMET : CPAM VAR	0000000		40,23		
200715	T30	2 / 1	VIR SEPA EMET : CPAM VAR	0000000		281,61		
Total du compte 79100000						1 713,92	1 713,92 C	

Report du compte	79100000	Transfert de charges d'exploitation				1 713,92	1 713,92 C	
------------------	----------	-------------------------------------	--	--	--	----------	------------	--

		79110000 Aides à l'emploi						
Date	Jal.	Pièce / Lig.	Libellé	Référence	Débit	Crédit	Solde	Lettr.
		79110000 Aides à l'emploi						
Cumul au 31/12/2014					0,00	0,00		
310115	T30	4 / 42	CUI K. HRDLICKA CUI	VIRT		522,24	522,24	C
310115	T30	4 / 44	CAF K. HRDLICKA	VIRT		452,21	974,45	C
310115	T30	4 / 46	Adulte relais E. HANON	VIRT		1 852,57	2 827,02	C
250215	T30	2 / 9	VIR SEPA EMET : DRFIP PARIS AUT	0000000		522,24	3 349,26	C
250215	T30	2 / 11	VIR SEPA EMET : CAF DU VAR	0000000		452,21	3 801,47	C
270215	T30	2 / 27	VIR SEPA EMET : DRFIP PARIS AUT	0000000		864,53	4 666,00	C
240315	T30	2 / 7	VIR SEPA EMET : DRFIP PARIS AUT	0000000		522,24	5 188,24	C
250315	T30	2 / 11	VIR SEPA EMET : CAF DU VAR	0000000		452,21	5 640,45	C
210415	T30	3 / 9	VIR SEPA EMET : DRFIP PARIS AUT	0000000		522,24	6 162,69	C
270415	T30	4 / 1	VIR SEPA EMET : CAF DU VAR	0000000		452,21	6 614,90	C
040615	T30	1 / 37	VIR SEPA EMET : DRFIP PARIS AUT	0000000		1 852,57	8 467,47	C
310815	T30	1 / 104	VIR SEPA EMET : DRFIP PARIS AUT	0000000		4 124,03	12 591,50	C
290915	T30	6 / 1	VIR SEPA EMET : DRFIP PARIS AUT	0000000		1 493,90	14 085,40	C
Total du compte 79110000						14 085,40	14 085,40	C
Total bilan								
Total charge								
Total produit					48 685,71	382 421,55	333 735,84	C
Total gestion					48 685,71	382 421,55	333 735,84	C
Total du grand livre des comptes généraux					48 685,71	382 421,55	333 735,84	C

Toulon, le 13 octobre 2015

DIRECTION

N/Réf. : PMG/AB/ML/20151008.001

Association AFL Transition

Monsieur le Président, Pierre GUINET

Madame la Directrice, Nathalie ROCAILLEUX

98, rue d'Isly

83200 TOULON

Objet : courrier d'observations suite au contrôle sur pièces des exercices 2012 et 2013, puis à la rencontre avec Madame la Directrice de l'Association le 5 octobre 2015.

Monsieur le Président, Madame la Directrice,

Dans le cadre du plan national de maîtrise des risques, nous avons procédé à un contrôle sur le fonctionnement et les résultats 2012 et 2013 de votre Association.

Cette intervention, réalisée par Monsieur Jean-Pierre DUBOIS, contrôleur des financements aux partenaires à la Caisse d'Allocations Familiales des Alpes Maritimes dans le cadre de la coopération entre les organismes de la Branche Famille, s'est déroulée du 15 au 19 juin 2015 dans vos locaux.

Ce contrôle a été complété par une analyse, par nos services, des budgets prévisionnels, des bilans des actions financées par la Caisse d'Allocations Familiales du Var et des comptes arrêtés au titre de l'exercice 2014.

Il a fait l'objet, en date du 5 octobre, d'une rencontre avec Madame la Directrice de l'Association.

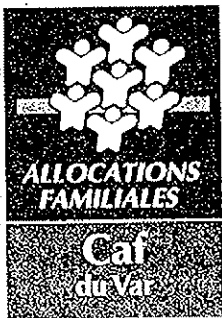
Les vérifications effectuées et les échanges ont permis de constater la situation saine de votre Association en termes de trésorerie et de fonds de roulement. Ils appellent toutefois les observations suivantes :

✓ Situation économique et comptable de l'association

- **Contrôle des charges relatives aux actions financées par notre Organisme**

Les comptes d'exploitation 2012 et 2013 ont été reconstitués pour les actions suivantes :

- LAEP TOULON
- LAEP BRIGNOLES
- LAEP OLLIOULES
- REAAP TOULON
- REAAP BEAUCAIRE
- REAAP BRIGNOLES
- Subvention AXIOME (2012 uniquement)



Rue Emile Ollivier
La Rode
83083 Toulon Cedex
Tél : 0 810 25 83 10
Fax: 04 94 41 40 67
www.caf.fr

Nous vous demandons d'affiner l'élaboration des budgets prévisionnels globaux et par actions afin que les financements sollicités auprès des différents financeurs s'inscrivent dans le cadre des besoins réels de l'association et de sa capacité d'autofinancement, dans un contexte de réduction de la dépense publique.

✓ Posture partenariale de l'association

Nous souhaitons attirer votre attention sur les points suivants.

- Le positionnement proactif autour des projets institutionnels d'actions nouvelles doit faire l'objet, préalablement à leur démarrage, d'une concertation avec les services de la Caisse d'Allocations Familiales, notamment au titre des actions entrant dans son champ de compétence et susceptibles d'être financées par elle. Un référent unique de la CAF a été désigné pour assurer la relation avec votre association.
- Il nous semble également important que ces actions s'inscrivent dans un cadre territorial coordonné au regard des dispositifs que sont la politique de la ville et les zones prioritaires, les Contrats Enfance et Jeunesse, le Schéma Départemental des Services aux Familles, ...
- Enfin, nous avons fait part de notre préoccupation vis-à-vis d'une augmentation constante du périmètre d'activité de l'Association.

D'une part, en cas de réduction de financements publics toujours possible, celle-ci serait d'autant plus pénalisante qu'elle mettrait en cause la pérennité d'un volume important d'actions.

D'autre part, nous avons acté ensemble de la nécessité de dynamiser et diversifier l'offre associative dans le département, afin d'éviter une concentration de l'offre de services à la population portée par les mêmes associations.

Dans un esprit de soutien aux dynamiques collectives locales, nous souhaitons contribuer à un maillage équilibré des opérateurs afin d'offrir des services de proximité pérennes répondant au mieux aux besoins des habitants du département.

Nous vous informons que vous disposez d'un délai d'un mois, à compter de la réception du présent courrier, pour répondre aux constats effectués.

Après cette période contradictoire, notre décision définitive vous sera notifiée.

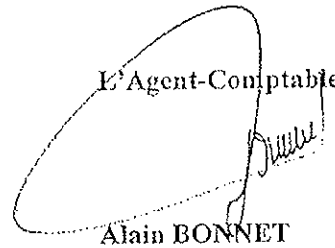
Dans l'attente, et restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Madame la Directrice, l'expression de nos salutations distinguées.

La Directrice



Pascale MANEVAL-GUIBERT

L'Agent-Comptable



Alain BONNET

Toulon, le 12 novembre 2015

CAF DU VAR
Madame Pascale MANEVAL-GUIBERT
Directrice
Rue Emile Ollivier
La Rode
83083 TOULON Cedex

Madame La Directrice,

Par la présente, nous vous prions de bien vouloir prendre connaissance des réponses que nous apportons dans le cadre des observations que vous avez bien voulu nous transmettre par courrier du 13 octobre 2015.

Point 1 - Situation économique de l'Association : Les Budgets prévisionnels

Vous demandez à l'AFL TRANSITION d'affiner l'élaboration des budgets prévisionnels globaux et analytiques par action afin que les financements sollicités auprès des différents financeurs s'inscrivent dans le cadre des besoins réels de l'association et de sa capacité d'autofinancement, dans un contexte de réduction de la dépense publique.

Si notre Budget prévisionnel est établi chaque année depuis les actions pluriannuelles réalisées l'année précédente, il tient aussi compte du projet associatif analytique et des actions à développer sur l'année N+1.

Les besoins réels de l'association sont donc de nature dynamique et susceptibles d'évoluer d'une année sur l'autre.

Pour autant, les Budgets prévisionnels sont élaborés sur la réalité des besoins financiers pour maintenir et développer les actions prévues par le CA pour l'année N+1. Ils incluent d'ailleurs, depuis 2013, un plan de mutualisation des postes salariés afin de réduire les coûts engagés sur chaque action et afin d'optimiser l'accueil et le suivi des publics.

De plus, depuis plusieurs années, la nécessité d'améliorer la qualité de la gouvernance des structures associatives professionnalisées a amené l'AFL TRANSITION à prévoir et budgétiser la mise en place d'un cadre intermédiaire « chef de service ».

Les services spécialisés que nous portons nécessitent aussi de tenir compte d'une masse salariale en constante augmentation du fait de l'ancienneté des personnels en CDI, indexée sur notre convention collective.

Le BP préconise donc des financements dont la décision d'obtention dépend quasi exclusivement des partenariats financiers. Le taux d'autofinancement étant peu élevé, les actions de l'AFL TRANSITION dépendent de l'obtention annuelle des subventions publiques. L'AFL TRANSITION, dans un souci de bonne gestion, se voit donc contrainte de réduire ses dépenses et d'ajuster son budget aux produits réalisés en temps réel au long de l'année écoulée.

Un écart de 13 % entre le BP et le réalisé n'est pas, sur un budget de plus de 400 000 € excessif ni marginal. Il marque simplement la volonté d'une gestion saine et d'évitement des déficits et de la dette.

La masse salariale apparaissant sur les BP et n'apparaissant pas sur les bilans comptables correspond uniquement à des postes prévus qui n'ont pas été totalement pourvus compte tenu de la réalité de l'obtention des financements (l'action est réalisée à hauteur du financement réel), des postes ayant été remplacés (congés maternité, maladie) par des salariés ayant moins d'ancienneté que les titulaires. La totalité des postes prévus sur le terrain (accueil direct des publics) sont systématiquement pourvus pour l'année sur l'ensemble des LAEP et des actions CAF.

Le contexte de réduction de la dépense publique est pris en compte par l'AFL qui a mis en œuvre un plan de mutualisation de ses services ainsi qu'un plan de coopération mutualisé externe (avec les partenaires opérationnels associatifs).

Point 2 – Concernant l'absence de comptabilité analytique :

Vous notez « l'absence d'une comptabilité analytique que le gestionnaire s'engage à tenir en vertu des conditions générales « prestation de service ordinaire » ne permet pas d'apprécier au regard des charges globales de l'association, le poids administratif et le contenu des postes suivant le coût des actions financées » et par conséquent, vous nous demandez de mettre en œuvre dès 2016 une comptabilité analytique conformément à la convention qui nous lie afin que vous puissiez disposer d'une vision détaillée des actions ou entités menées ou gérées par l'association.

L'AFL TRANSITION a remis au contrôleur l'ensemble des pièces concernant la comptabilité analytique et déclare être en règle avec les conditions générales « prestation de service ordinaire » (cf page 5/9 desdites conditions générales).

La direction a fourni les tableaux des comptes analytiques clôturés par action pour les années 2012 et 2013, qu'elle vous joint en annexe.

(Cf Annexe 1-1 : clôture par action)

D'ailleurs, un récent contrôle budgétaire de la Direction Générale des Finances Publiques émet un rapport dont les principaux constats soulignent dans les « points forts » de l'AFL TRANSITION, la « tenue d'une comptabilité analytique permettant de restituer un résultat par action financée ».

(Cf Annexe 1-2 : extrait p.6 du rapport de contrôle n° 2015 – 83 – 35)

Concernant les postes par action :

- Services extérieurs
- Autres services extérieurs
- Charges de personnels (pilotage de l'administration et accueil opérationnel sur site)

Concernant les services extérieurs et autres services extérieurs :

La ventilation par poste opérationnel est effectuée chaque année sur la réalité des temps d'accueil selon une clé de répartition indexée sur la masse salariale pour les postes d'encadrement (direction, secrétariat général ou de direction, comptabilité part associative). Ces postes ne sont pas affectés en « siège » dans la mesure où le siège ne gère que l'administration de la part « vie associative ».

La masse salariale est chaque année répartie par établissement et par action et cette répartition a été fournie au contrôleur.

La répartition de la direction et du secrétariat, la part administrative de gestion et de gouvernance sont parfaitement distinctes de celles liées au terrain et à l'accueil direct des publics car elle fait partie intégrante des actions professionnalisées qui requièrent d'être encadrées, gérées et administrées en tant que « services », et ce, en accord avec les exigences de comptabilité analytique prévues par la loi des finances publiques.

(Cf Annexe 1-3 ventilation et clé de répartition)

Réalisé :

Les mises à disposition et le bénévolat ont été annuellement valorisés sur le budget global clôturé et comptes d'exploitations.

Non réalisé (à réaliser) :

Nous veillerons à l'avenir à les inclure également et à les répartir dans la comptabilité analytique de chaque action.

(Cf Annexe 1-4 biens immobiliers)

Point 3 - Posture partenariale de l'association

Positionnement proactif

L'AFL TRANSITION reconnaît avoir mené des actions sur des territoires sans financement public dédié. La vie associative se doit d'être force d'observation et d'innovation sociale mais aussi force de proposition auprès de ses partenaires pour répondre aux besoins des populations. Aussi, au cours de nos interventions sur les dispositifs existants, nous pouvons proposer de développer des dispositifs manquants et nécessaires sur des territoires, dans le cadre de nos objets statutaires et de nos compétences.

Dans ce cas, nous accordons une attention toute particulière à le faire en partenariat et concertation avec nos partenaires de droit commun, nos partenaires financiers et opérationnels.

Pourtant ces préconisations ne sont parfois pas entendues ou pas suivies par la CAF, pour diverses raisons internes dont nous ignorons les motifs. Nous avons constaté ces dernières années que la multiplication des interlocuteurs, le changement régulier de personnels affectés aux postes territorialisés et les réorganisations internes de la CAF, ne nous ont pas permis d'installer un dialogue civil propice aux concertations territoriales.

Nous avons sollicité vos services à maintes reprises depuis 2012 pour l'ouverture de l'Espace Enfance et Famille en janvier 2014 sur le quartier de la Beaucaire sans réponse et sans rendez-vous. Nous y avons donc mis en œuvre, fin 2013, un LAEP « Pause Parents Beaucaire », financé aujourd'hui exclusivement par le CUCS, la Ville de Toulon et le FIPD.

Nous sommes ainsi contraints de développer ces actions de proximité à notre initiative, en lien avec les partenaires opérationnels et avec le droit commun.

Aussi, nous saluons la désignation d'un référent unique par la CAF pour assurer la relation avec l'AFL TRANSITION qui tient compte de sa mission départementale.

3 - Concernant votre préoccupation sur l'augmentation constante du périmètre de nos activités :

Vous le savez, aucune structure économique, fut elle d'économie sociale et solidaire à but non lucratif, ne peut subsister sans se développer.

L'AFL TRANSITION estime avoir développé le périmètre de ses activités de façon raisonnée et efficace. Chacune des actions que nous développons l'est dans un contexte prospectif et stratégique efficient et mutualisé.

Les champs des compétences de l'AFL ne se sont pas élargis ni transformés pour autant (même si cette option n'est pas écartée et reste à la discrétion de l'Association et de son Conseil d'Administration) et ils s'inscrivent toujours dans la thématique de nos champs d'intervention statutaire.

Il est à noter également que la fermeture progressive, par liquidation judiciaire de nombreuses associations Varoises (exemple de la liquidation récente du Planning familial du Var, de l'association Vivre à la Serinette, des amicales Laïques...) corrélée à la hausse des délégations de services des institutions publiques sur le secteur associatif, réduisent nos partenariats de terrain et la complémentarité de nos actions sur le champs de compétences concernant la petite enfance, la parentalité, la famille et l'accueil périscolaire.

Pourtant, l'implication, la bonne gestion et la qualité de gouvernance de l'AFL TRANSITION ont été aussi des facteurs de développement de nos actions et services qui ne visent nullement à récupérer les actions des associations sacrifiées mais à permettre la continuité du service indispensable sur le territoire. Le caractère Laïque et porteur des valeurs Républicaines de notre association en fait aussi un gage de poursuite des actions en cohérence avec la délégation de service public.

J'attire cependant votre attention sur le fait que l'AFL n'a pas connu un développement anormal ni exponentiel depuis son existence puisque son Budget global est passé de 374 159 € en 2008 à 447 815 € en 2014, soit une progression de 3 % par an sur 7 ans.

Comme toute structure économique amenée à prendre des risques (entreprise, associations, secteur privé), la réduction éventuelle des rentrées financières et des produits impactera les services et la pérennité de l'ensemble de notre volume d'actions.

Nous nous efforçons donc de consolider notre solidité par le développement d'actions rentrant dans le droit commun et de notre institut de formation professionnelle continue « TRANS'FORM ».

Depuis 2007, nous regrettons le retrait massif et régulier du partenariat avec la CAF du Var, malgré la nature de nos compétences, la reconnaissance des partenaires financiers concernant le travail tant quantitatif que qualitatif que nous réalisons sur le terrain et la nature de nos actions touchant les publics « famille, parents, jeunes enfants et jeunes », relevant directement des compétences de la CAF.

(Cf annexe 2-1 Tableaux financements CAF et REAAP)

Malgré cela, nos actions sont restées mises en œuvre sur le terrain sans réduction de la qualité d'accueil ni du temps d'ouverture et d'offre de service au public, grâce à l'implication de la Région et du Contrat Urbain de Cohésion Sociale.

Cependant, le retrait des financements REAAP ne nous semble pas cohérent avec le développement des actions d'accompagnement des parents sur le centre AXIOME, ni avec la politique de réseau et d'accompagnement des parents que devrait mener notre département.

Comme vous, nous avons un souci constant de la bonne utilisation des finances publiques, du redéploiement de la vie associative sur le territoire départemental du Var qui s'est considérablement affaiblie depuis ces dix dernières années.

Notre territoire n'a rien à gagner à diviser la vie associative par des logiques de marché. Les mesures de mutualisation peuvent parvenir à une entente des associations si les partenaires financiers jouent le jeu du rassemblement et non de la division, pour le bien commun.

L'AFL TRANSITION a créé à plusieurs reprises sur le Var, des collectifs d'associations visant à réinstaurer un dialogue civil. Elle a le souci permanent de mutualiser les intelligences pour que nos associations soient constructives sur le territoire. Pourtant, nous regrettons régulièrement le manque de concertation institutionnelle, qui permettrait de sauvegarder la diversité de la vie associative et des services rendus au public.

Nous notons que la volonté de développer des associations tentaculaires est souvent du côté des élus locaux et de la vie associative para administrative qui tente de corriger les baisses de financements Etatiques par ce biais. Les plus grosses associations du Var sont administrées, voire dirigées, par les élus locaux eux même alors qu'ils devraient être soucieux de laisser l'espace à un maillage plus diversifié des opérateurs professionnalisés et des lieux d'engagements citoyens que sont les associations issues de la société civile.

Nous espérons vivement que la loi NOTRe permette à ces concertations d'exister, par le biais des conférences territoriales.

Très bien repérée des populations et des partenaires sur tous ses territoires d'implantation, L' AFL TRANSITION estime avoir encore un potentiel de développement dans son champ de compétences sur le territoire Varois et, tout en souhaitant demeurer de taille raisonnable, elle s'efforcera de renforcer sa solidité et son ancrage territorial afin de mieux servir les publics et de rallier les réseaux de partenaires par une intelligence partagée.

En conclusion,

L'AFL TRANSITION poursuivra la réalisation de sa comptabilité analytique et transmettra à la Caf du Var, à compter de 2015 et chaque année, les pièces suivantes :

- Le BP global et par action de l'AFL
- Le détail analytique de la comptabilité clôturée par action (y compris les actions non financées)
- Un état récapitulatif de ses biens immobiliers en lien avec les actions financées par la CAF
- Les clés de répartition sur lesquelles sont basées la ventilation des charges communes et des actions conduites
- Un organigramme détaillé de chacune des actions à l'appui de la comptabilité analytique

L'AFL TRANSITION ne s'interdit pas de poursuivre le développement de ses actions sur le territoire dans le cadre de son éthique et de sa déontologie. Elle veillera encore à le faire en concertation avec les partenaires pourvus des compétences ad' hoc. Si toutefois l'AFL ne parvient pas à joindre les personnes référentes de l'institution, elle en avisera la direction de la CAF par courrier. A l'issue, elle travaillera en concertation avec les partenaires impliqués. A l'issue, et selon la réponse qui lui sera donnée, elle avisera de développer ou pas l'action sur le territoire.

Notre association souhaite par conséquent, mieux s'associer à la CAF du Var qui fut son premier soutien et partenaire historique. Elle salue d'ailleurs la récente réactivité de la CAF du Var à cette nécessité de concertation que nous avons pu apprécier lors de la mise en place du Service des Intervenants sociaux de Gendarmerie du Var.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Madame la Directrice, l'expression de nos très cordiales salutations.

A.F.L. NATALIE PROCHERON
Directrice
83200 TOULON
Tél./Fax: 04 94 92 74 21

ANNEXES

ANNEXE 1-1

CLOTURE PAR ACTION

**BILAN FINANCIER 2012
PAUSE PARENTS BRIGNOLES**

Charges	BP 2012	REALISE 2012	Produits	BP 2012	REALISE 2012
60 Achats	944	1 775	70 Prestations de services	22 005	21 455
Fournitures non stockables (eau énergie)	12	379	Prestations CAF	7 445	9 455
Fournitures d'entretien et de petit équipement	451	526	Prestation Mairie de Brignoles	14 560	12 000
Fournitures administratives	169	700			
Autres fournitures	312	170	74 Subventions	43 500	33 158
			74 Subvention CUJCS	6 000	15 000
61 Services externes	2 085	2 557	74 Subvention Commune Brignoles		
			74 Subvention Conseil Général	7 000	6 500
Locations mobilières et immobilières		1 159	74 Intercommunalité		
Entretien réparations	954	897	74 Subvention Conseil Régional PP	12 000	9 000
Assurances	73	96	74 Subvention MSA	800	2 000
Documentation	1 058		74 Subvention ARS	7 000	
Divers		405	74 Subvention CAF		
62 Autres services externes	10 612	10 379	74 Subvention Droits des Femmes	10700	668
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	3 977	4 558	udaf		
Publicité, publications	317	200			
Déplacements, missions et réceptions	4 582	4 576			
Frais postaux et télécommunications	1 142	881			
Services bancaires	358	116			
Divers	236	48			
63 Impôts et taxes	2 583	2 752			
Impôts et taxes sur rémunérations	2 538	2 696			
Autres impôts et taxes	45	56	Aide à l'emploi		
64 Frais de personnel	49 013	55 966			
Rémunération du personnel	35 163	37 886			
Charges sociales	13 850	18 078	75 autres produits de gestion courante	170	554
autres charges de personnel			cotisations	170	532
			autres		22
65 Autres charges de gestion courante		1	76 Produits financiers		54
66 Charges financières	34		77 Produits exceptionnels	107	183
67 Charges exceptionnelles	29	44	78 Reprise sur amortissements et provisions		
68 Dotations aux amortissements et aux provisions	482	490	79 Transfert de charges d'exploitations		237
Total	65 782	73 964	Total	65 782	55 651

DEFICIT

18 313

**BILAN FINANCIER 2012
PAUSE PARENTS TOULON**

Charges	BP 2012	REALISE 2012	Produits	BP 2012	REALISE 2012
60 Achats	1 965	5 306	70 Prestations de services	24 050	25 136
Fournitures non stockables (eau énergie)	24	568	Prestation CAF	24 050	25 136
Fournitures d'entretien et de petit équipement	939	786			
Fournitures administratives	282	1 047			
Autres fournitures	720	2 905	74 Subventions	120 355	112 500
			74 Subvention CUCS	29 500	29 500
61 Services externes	14 399	14 124	74 Subvention Commune Toulon	23 500	23 000
			74 Subvention Conseil Général	19 000	19 000
Locations mobilières et immobilières	11761	12 031	74 Intercommunalité		
Entretien réparations	1986	1 342	74 Subvention Conseil Régional PP	30 000	30 000
Assurances	152	144	74 Subvention ARS		10 000
Documentation	500		74 Subvention CAF		
Divers		607	74 Subvention CAF REAAP	5355	
62 Autres services externes	16 569	12 316	74 Subvention Droits des Femmes + ars	13000	
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	8 283	6 824			
Publicité, publications	1 055	300	UDAF		1 000
Déplacements, missions et réceptions	3 613	3 629			
Frais postaux et télécommunications	2 380	1 318			
Services bancaires	746	174			
Divers	492	71			
63 Impôts et taxes	5 776	4 132			
Impôts et taxes sur rémunérations	5 682	4 048			
Autres impôts et taxes	94	84	Aide à l'emploi		
64 Frais de personnel	104 727	83 768			
Rémunération du personnel	73 863	56 870			
Charges sociales	30 864	26 898	75 autres produits de gestion courante	270	830
autres charges de personnel			coûts	270	796
			autres		34
65 Autres charges de gestion courante		1	76 Produits financiers	2	80
66 Charges financières	71		77 Produits exceptionnels	64	274
67 Charges exceptionnelles	233	66	78 Reprise sur amortissements et provisions		
68 Dotations aux amortissements et aux provisions	1 001	6 183	79 Transfert de charges d'exploitations		354
Total	144 741	125 896	Total	144 741	139 174

EXCEDENT 13 278

**BILAN FINANCIER 2012
PAUSE PARENTS OLLIOULES**

Charges	BP 2012	REALISE 2012	Produits	BP 2012	REALISE 2012
60 Achats	532	919	70 Prestations de services	3 888	4 017
Fournitures non stockables (eau énergie)	7	196	Prestations CAF	3 888	4 017
Fournitures d'entretien et de petit équipement	254	272			
Fournitures administratives	95	363			
Autres fournitures	176	88	74 Subventions	32 287	17 346
			74 Subvention CUCS		
61 Services externes	1 174	1 326	74 Subvention Commune Ollioules	7 000	5 500
Locations mobilières et immobilières		601	74 Subvention Conseil Général	5 000	2 500
Entretien réparations		465	74 Intercommunalité		
Assurances	538	50	74 Subvention Conseil Régional PP	9 000	9 000
	41		74 Subvention MSA		
Documentation	595		74 Subvention ARS	2 500	
Divers		210	74 Subvention CAF	5 600	
62 Autres services externes	4 377	6 064	74 Subvention CAF REAAP		
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	2 241	2 361	74 Subvention Droits des Femmes		
Publicité, publications	179	104	74 Subvention Immigration + ARS	3 187	
Déplacements, missions et réceptions	978	3 058	74 Subvention ARS		
Frais postaux et télécommunications	644	456			
Services bancaires	202	60			
Divers	133	25	udaf		346
63 Impôts et taxes	1 625	1 386			
Impôts et taxes sur rémunérations	1 600	1 357			
Autres impôts et taxes	25	29	Aide à l'emploi		
64 Frais de personnel	28 271	29 035			
Rémunération du personnel	20 301	19 061			
Charges sociales	7 970	9 974	75 autres produits de gestion courante	108	287
autres charges de personnel			cofisations	108	275
			autres		12
65 Autres charges de gestion courante			76 Produits financiers		28
66 Charges financières	19		77 Produits exceptionnels	59	95
67 Charges exceptionnelles	72	23	78 Reprise sur amortissements et provisions		
68 Dotations aux amortissements et aux provisions	271	254	79 Transfert de charges d'exploitations		122
Total	36 342	39 007	Total	36 342	21 895

Déficit

17 112

**BILAN FINANCIER 2012
MON ECOLE MON AVENIR TOULON REAAP**

Charges	BP 2012	REALISE 2012	Produits	BP 2012	REALISE 2012
60 Achats	120	135	70 Prestations de services	-	-
Fournitures non stockables (eau énergie)	20	29	Prestations CNAF		
Fournitures d'entretien et de petit équipement		40	Produits des activités annexes		
Fournitures administratives	100	53	74 Subventions	16 864	9 051
achats matières et fournitures		13	74 Subvention CUCS	1 864	
61 Services externes	24	195	74 Subvention Commune Toulon	4 000	5 000
Locations mobilières et immobilières		88	74 Subvention Conseil Général		
Entretien réparations		69	74 Intercommunalité		
Assurances	24	7	74 Subvention Conseil Régional PP		
Documentation		31	74 Subvention MSA		
Divers		185	74 Subvention Droits des Femmes et ARS	6 000	
62 Autres services externes	1 475	627	74 Subvention ARS		2 000
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	1 165	347	74 Subvention CAF REAAP	5 000	2 000
Publicité, publications	85	15	74 Subvention ETAT REAAP		
Déplacements, missions et réceptions	200	185	UDAF		51
services bancaires et autres	25	76			
Divers		4			
63 Impôts et taxes	854	202			
Impôts et taxes sur rémunérations	854	198			
Autres impôts et taxes		4	Aide à l'emploi		
64 Frais de personnel	14 391	4 277			
Rémunération du personnel	9 925	2 782			43
Charges sociales	4 466	1 495	75 autres produits de gestion courante		41
autres charges de personnel			cotisations		2
			autres		4
65 Autres charges de gestion courante			76 Produits financiers		14
66 Charges financières			77 Produits exceptionnels		
67 Charges exceptionnelles		3	78 Reprise sur amortissements et provisions		
68 Dotations aux amortissements et aux provisions		37	79 Transfert de charges d'exploitations		18
Total	16 864	5 476	Total	16 864	9 130

EXCEDENT

3 654

**BILAN FINANCIER 2012
MON ECOLE MON AVENIR BRIGNOLES REAAP**

Charges	BP 2012	REALISE 2012	Produits	BP 2012	REALISE 2012
60 Achats	120	67	70 Prestations de services	-	-
Fournitures non stockables (eau énergie)	20	20	Prestations CNAF		
Fournitures d'entretien et de petit équipement			Produits des activités annexes		
Fournitures administratives	100	47	74 Subventions	9 464	5 332
achats matières et fournitures			74 Subvention CUCS	7 464	3 732
61 Services externes	24	24	74 Subvention Commune Toulon		
Locations mobilières et immobilières			74 Subvention Conseil Général		
Entretien réparations	24	24	74 Intercommunalité		
Assurances			74 Subvention Conseil Régional PP		
Documentation			74 Subvention MSA		
Divers	1 580	715	74 Subvention Droits des Femmes et ARS		
62 Autres services externes	670	442	74 Subvention CAF REAAP	2000	1600
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	85	82			
Publicité, publications	800	166			
Déplacements, missions et réceptions	25	25			
services bancaires et autres					
63 Impôts et taxes	200	194			
Impôts et taxes sur rémunérations	200	194	Aide à l'emploi		
Autres impôts et taxes	7 540	4 332			
64 Frais de personnel	5 200	2 987	75 autres produits de gestion courante		
Rémunération du personnel	2 340	1 345	cotisations		
Charges sociales			autres		
autres charges de personnel			76 Produits financiers		
65 Autres charges de gestion courante			77 Produits exceptionnels		
66 Charges financières			78 Reprise sur amortissements et provisions		
67 Charges exceptionnelles			79 Transfert de charges d'exploitations		
68 Dotations aux amortissements et aux provisions			Total	9 464	5 332
Total	9 464	5 332			5 332

DEFICIT

BILAN FINANCIER 2012

CENTRE AXIOME REAAP "groupes de paroles de parents, accompagnement des parents d'adolescents, lien parents école"

Charges	BP 2012	REALISE 2012	Produits	BP 2012	REALISE 2012
60 Achats	1 120	1 268	70 Prestations de services	2 342	2 380
achats études et de prestations de services	549		Prestations CNAF		
Fournitures non stockables (eau énergie)		271	Produits des activités annexes	2 342	2 380
Fournitures d'entretien et de petit équipement		375			
Fournitures administratives	411	500	74 Subventions	84 500	79 333
achats matières et fournitures	160	122	74 Subvention ACSE	2 000	
			74 Subvention Commune Toulon pre	49 000	52 296
	7 724	6 974	74 Subvention Conseil Général		
61 Services externes		5 976	74 Intercommunalité		
Locations mobilières et immobilières	5251	640	74 Subvention Conseil Régional PP	13 000	13 000
Entretien réparations	1132	69	74 Subvention MSA		
Assurances	87	289	74 Subvention Droits des Femmes	3 300	4 000
Documentation	1 254	5 871	74 Subvention ARS	14 000	7 000
Divers	9 520	3 253	74 Subvention CAF REAAP	3200	2560
62 Autres services externes	5 100	143			
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	300	1 730			
Publicité publications	2 485	745	UDAF		477
Déplacements, missions et réceptions	1 635				
services bancaires et autres					
63 Impôts et taxes	3 546	1 896			
Impôts et taxes sur rémunérations	3 492	1 856			
Autres impôts et taxes	54	40	Aide à l'emploi		
64 Frais de personnel	63 710	40 021			
Rémunération du personnel	45 123	26 076			
Charges sociales	18 587	13 945	75 autres produits de gestion courante	439	395
autres charges de personnel			cofisations	439	379
			autres		16
65 Autres charges de gestion courante		1	76 Produits financiers	176	38
66 Charges financières	40		77 Produits exceptionnels		131
67 Charges exceptionnelles	26	31	78 Reprise sur amortissements et provisions		
68 Dotations aux amortissements et aux provisions	571	350	79 Transfert de charges d'exploitations		169
Total	86 257	56 412	Total	87 457	82 446

EXCEDENT

26 034

**BILAN FINANCIER 2012
PTITS DEJ PARENTAUX BEAUCAIRE REAAP**

Charges	BP 2012	REALISE 2012	Produits	BP 2012	REALISE 2012
60 Achats	920	217	70 Prestations de services	-	-
Fournitures non stockables (eau énergie)		47	Prestations CNAF		
Fournitures d'entretien et de petit équipement		64	Produits des activités annexes		
Fournitures administratives		85			
achats matières et fournitures	549	21	74 Subventions	21 094	7 000
Autres fournitures	371		74 Subvention CUCS	7 094	4 000
61 Services externes	494	312	74 Subvention Commune Toulon	10 000	
			74 Subvention Conseil Général		
		142	74 Intercommunalité		
Locations mobilières et immobilières		130	74 Subvention Conseil Régional PP		
Entretien réparations		124	74 Subvention MSA		
Assurances	240	49	74 Subvention Droits des Femmes et ARS		
Documentation			74 Subvention ARS		
Divers			74 Subvention CAF REAAP	4000	1000
62 Autres services externes	2 122	1 004	74 Subvention ETAT REAAP		2000
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	1 200	556			
Publicité, publications	356	24			
Déplacements, missions et réceptions	458	296			
Poste et Télécom	108	108			
Services bancaires		14			
Divers		6			
63 Impôts et taxes	1 200	336			
Impôts et taxes sur rémunérations	1 200	329			
Autres impôts et taxes		7	Aide à l'emploi		
64 Frais de personnel	15 721	7 066			
Rémunération du personnel	10 768	4618			
Charges sociales	4 953	2448	75 autres produits de gestion courante		
autres charges de personnel			cotisations		
			autres		
65 Autres charges de gestion courante			76 Produits financiers		
66 Charges financières	40		77 Produits exceptionnels		
67 Charges exceptionnelles	26	5	78 Reprise sur amortissements et provisions		
68 Dotations aux amortissements et aux provisions		60	79 Transfert de charges d'exploitations		
Total	21 094	9 000	Total	21 094	7 000

DEFICIT 2 000

**BILAN FINANCIER 2013
PAUSE PARENTS TOULON**

Charges	BP 2013	REALISE 2013	Produits	BP 2013	REALISE 2013
60 Achats	5 065	6 166	70 Prestations de services	28 606	25 162
Fournitures non stockables (eau énergie)	1039	794	Prestations CAF	24 991	25 162
Fournitures d'entretien et de petit équipement	1282	940	Produits des activités annexes	3 615	
Fournitures administratives	1720	1 704	74 Subventions	118 100	114 008
Autres fournitures	1024	2 728	74 Subvention CUCS	25 500	29 000
61 Services externes	15 239	15 533	74 Subvention Commune Toulon	24 000	23 000
Locations mobilières et immobilières	10501	12 752	74 Subvention Conseil Général	21 000	19 000
Entretien réparations	1986	1 756	74 Intercommunalité	30 000	30 000
Assurances	552	162	74 Subvention Conseil Régional PP		
Documentation	2 200	863	74 Subvention MSA	5 600	
Divers	17 175	15 209	74 Subvention Droits des Femmes et ARS		10 000
62 Autres services externes	8 283	7 718	74 Subvention ARS	12 000	
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	1 661	576	74 Subvention CAF REAAP		
Publicité, publications	3 613	5 215	udaf		1 096
Déplacements, missions et réceptions	2 360	1 513			
Frais postaux et télécommunications	746	185			
Services bancaires	492	2			
Divers	6 276	5 447			
63 Impôts et taxes	5 682	5 345			
Impôts et taxes sur rémunérations	594	102	Aide à l'emploi		1 912
Autres impôts et taxes	104 727	115 831			
64 Frais de personnel	73 863	74 225			
Rémunération du personnel	30 864	38 504	75 autres produits de gestion courante	1 200	634
Charges sociales		3 102	cotisations	1 200	537
autres charges de personnel			autres		97
65 Autres charges de gestion courante		199	76 Produits financiers	1 340	66
66 Charges financières	71		77 Produits exceptionnels	308	317
67 Charges exceptionnelles		179	78 Reprise sur amortissements et provisions		28450
68 Dotations aux amortissements et aux provisions	1 001	559	79 Transfert de charges d'exploitations		4 147
Total	149 554	159 123	Total	149 554	172 784

EXCEDENT 13 661

**BILAN FINANCIER 2013
PAUSE PARENTS BRIGNOLES**

Charges	BP 2013	REALISE 2013	Produits	BP 2013	REALISE 2013
60 Achats	1 469	1 874	70 Prestations de services	8 587	10 722
Fournitures non stockables (eau énergie)	368	417	Prestations CAF	8 587	10 722
Fournitures d'entretien et de petit équipement	284	494	Autres prestations		
Fournitures administratives	791	895	74 Subventions	62 616	53 462
Autres fournitures	26	68	74 Subvention CUJCS	18 000	15 000
61 Services externes	2 798	2 554	74 Subvention Commune Brignoles		387
			74 Subvention Conseil Général	6 500	6 500
Localions mobilières et immobilières	918	1 094	74 Intercommunalité	24 000	12 000
Entretien réparations	635	922	74 Subvention Conseil Régional PP	9 000	9 000
Assurances	79	85	74 Subvention MSA		2 000
Documentation	1 100	453	74 Subvention ARS	4 379	8 000
Divers	66				
62 Autres services externes	11 778	7 998	udaf		575
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	3 888	4 053			
Publicité, publications	259	303			
Déplacements, missions et réceptions	6 701	2 751			
Frais postaux et télécommunications	824	794			
Services bancaires	106	97			
63 Impôts et taxes	2 985	2 814			
Impôts et taxes sur rémunérations	2 940	2 761			
Autres impôts et taxes	45	53	Aide à l'emploi	737	
64 Frais de personnel	52 419	59 861			
Rémunération du personnel	36 499	38 941			
Charges sociales	15 920	19 291	75 autres produits de gestion courante	308	281
autres charges de personnel		1 629	cotisations	306	280
			autres	2	1
65 Autres charges de gestion courante		104	76 Produits financiers		35
66 Charges financières			77 Produits exceptionnels	108	218
67 Charges exceptionnelles	20	94	78 Reprise sur amortissements et provisions		
68 Dotations aux amortissements et aux provisions	290	293	79 Transfert de charges d'exploitations	140	2 178
Total	71 759	75 592	Total	71 759	66 896

DEFICIT

8 696

**BILAN FINANCIER 2013
PAUSE PARENTS OLLIOULES**

Charges	REALISE 2013		Produits	REALISE 2013	
	BP 2013			BP 2013	
60 Achats	633	774	70 Prestations de services	4 016	4 016
Fournitures non stockables (eau énergie)	161	172	Prestations CNAF	4 016	4 016
Fournitures d'entretien et de petit équipement	111	204	Autres prestations		
Fournitures administratives	346	370	74 Subventions	25 847	16 738
Autres fournitures	15	28	74 Subvention CUCS		
61 Services externes	977	1 055	74 Subvention Commune Ollioules	5 600	5 000
Locations mobilières et immobilières	402	452	74 Subvention Conseil Général	2 500	2 500
Entretien réparations	278	381	74 Intercommunalité	9 000	9 000
Assurances	34	35	74 Subvention Conseil Régional PP		
Documentation	225	187	74 Subvention MSA	5 911	
Divers	38		74 Subvention ARS		
62 Autres services externes	2 517	4 342	74 Subvention CAF REAAP	2 099	
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	1 702	1 677			
Publicité, publications	109	125	udaf		238
Déplacements, missions et réceptions	397	2 171			
Frais postaux et télécommunications	265	329			
Services bancaires	44	40			
63 Impôts et taxes	1 374	1 356			
Impôts et taxes sur rémunérations	1 354	1 334			
Autres impôts et taxes	20	22	Aide à l'emploi	737	
64 Frais de personnel	24 676	24 558			
Rémunération du personnel	17 268	15 366			
Charges sociales	7 408	8 519	75 autres produits de gestion courante	180	116
autres charges de personnel		673	cotisations	180	116
			autres		
65 Autres charges de gestion courante		43	76 Produits financiers		14
66 Charges financières			77 Produits exceptionnels	63	91
67 Charges exceptionnelles	11	39	78 Reprise sur amortissements et provisions		
68 Dotations aux amortissements et aux provisions		121	79 Transfert de charges d'exploitations	82	900
Total	30 188	32 288	Total	30 188	21 875

DEFICIT

10 413

BILAN FINANCIER 2013
Mon Ecole mon avenir TOULON

Charges	BP 2013	REALISE 2013	Produits	BP 2013	REALISE 2013
			Produits de services		
60 Achats	176	176	70 Prestations de services	-	-
Achats d'étude et de PS	26	26			
Fournitures non stockables (eau énergie)	36	36	Prestations CNAF		
Fournitures d'entretien et de petit équipement			Produits des activités annexes		
Fournitures administratives					
Fournitures d'entretien et de fournitures	114	114	74 Subventions	11 000	6 500
achats matières et fournitures			74 Subvention CUCS		
Autres fournitures	70	70	74 Subvention Commune Toulon	3 000	2 000
61 Services externes			74 Subvention Conseil Général		
Locations mobilières et immobilières			74 Intercommunalité		
Entretien réparations	34	34	74 Subvention Conseil Régional PP		
Assurances	36	36	74 Subvention MSA		
Documentation			74 Subvention Droits des Femmes et ARS	2 000	
Divers			74 Subvention ARS	6 000	4 500
62 Autres services externes	1 701	966	74 Subvention CAF REAAP		
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	1 235	500			
Publicité, publications	100	100			
Déplacements, missions et réceptions	250	250			
Frais poste et télécommunication	85	85			
services bancaires et autres	31	31			
63 Impôts et taxes	1 012	500			
Impôts et taxes sur rémunérations	1 012	500			
Autres impôts et taxes					
64 Frais de personnel	8 041	5 100			
Rémunération du personnel	5 545	3 450			
Charges sociales	2 496	1 650	75 autres produits de gestion courante		
autres charges de personnel			cotisations		
			autres		
65 Autres charges de gestion courante			76 Produits financiers		
66 Charges financières			77 Produits exceptionnels		
67 Charges exceptionnelles			78 Reprise sur amortissements et provisions		
68 Dotations aux amortissements et aux provisions			79 Transfert de charges d'exploitations		
Total	11 000	6 812	Total	11 000	6 500

DEFICIT

312

BILAN FINANCIER 2013
Mon Ecole mon avenir Brignoles

Charges	BP 2013	REALISE 2013	Produits	BP 2013	REALISE 2013
	140	140	70 Prestations de services	-	1 500
60 Achats	23	23			
Achats d'étude et de PS			Prestations CNAF		1 500
Fournitures non stockables (eau énergie)			Produits des activités annexes		
Fournitures d'entretien et de petit équipement					
Fournitures administratives	117	117	74 Subventions	10 827	5 700
Fournitures matérielles et fournitures			74 Subvention CUJCS	4 827	1 200
Autres fournitures	28	28	74 Subvention Commune Toulon		
61 Services externes			74 Subvention Conseil Général		
			74 Intercommunalité		
Locations mobilières et immobilières			74 Subvention Conseil Régional PP		
Entretien réparations	28	28	74 Subvention MSA		
Assurances			74 Subvention Droits des Femmes et ARS		
Documentation			74 Subvention ARS		4500
Divers	1 845	1 845	74 Subvention CAF REAAP	6000	
62 Autres services externes	783	783			
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	99	99			
Publicité, publications	934	934			
Déplacements, missions et réceptions					
Frais poste et télécommunication	29	29			
services bancaires et autres					
	266	266			
63 Impôts et taxes	266	266			
Impôts et taxes sur rémunérations			Aide à l'emploi		
Autres impôts et taxes	8 548	5 000			
64 Frais de personnel	5 895	3 800			
Rémunération du personnel	2 663	1 200	75 autres produits de gestion courante		
Charges sociales			cotisations		
autres charges de personnel			autres		
			76 Produits financiers		
65 Autres charges de gestion courante			77 Produits exceptionnels		
66 Charges financières			78 Reprise sur amortissements et provisions		
67 Charges exceptionnelles					
68 Dotations aux amortissements et aux provisions			79 Transfert de charges d'exploitations		
Total	10 827	7 279	Total	10 827	7 200

DEFICIT

79

BILAN FINANCIER 2013
Petits Dej'Parentaux Beaucaire

Charges	BP 2013	REALISE 2013	Produits	BP 2013	REALISE 2013
60 Achats	926	926	70 Prestations de services	-	-
Achats d'étude et de PS			Prestations CNAF		
Fournitures non stockables (eau énergie)			Produits des activités annexes		
Fournitures d'entretien et de petit équipement					
Fournitures administratives					
achats matériels et fournitures	549	549	74 Subventions	21 100	18 000
Autres fournitures	377	377	74 Subvention CUCS	10 000	10 000
61 Services externes	494	494	74 Subvention Commune Toulon	4 000	4 000
			74 Subvention Conseil Général		
			74 Intercommunalité		
Locations mobilières et immobilières			74 Subvention Conseil Régional PP		
Entretien réparations	130	130	74 Subvention MSA		
Assurances	124	124	74 Subvention Droits des Femmes et ARS		
Documentation	240	240	74 Subvention ARS		
Divers			74 Subvention CAF REAAP	7 100	4 000
62 Autres services externes	2 122	2 122			
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	1 200	1 200			
Publicité, publications	100	100			
Déplacements, missions et réceptions	458	458			
service bancaires et autres	364	364			
63 Impôts et taxes	1 200	1 200			
Impôts et taxes sur rémunérations	1 200	1 200			
Autres impôts et taxes					
64 Frais de personnel	15 721	15 721			
Rémunération du personnel	10 768	10 768			
Charges sociales	4 953	4 953	75 autres produits de gestion courante		
autres charges de personnel			cofinancements		
			autres		
65 Autres charges de gestion courante			76 Produits financiers		
66 Charges financières	40	40	77 Produits exceptionnels		
67 Charges exceptionnelles	26	26	78 Reprise sur amortissements et provisions		
68 Dotations aux amortissements et aux provisions					
	571	571	79 Transfert de charges d'exploitations		
Total	21 100	21 100	Total	21 100	18 000

DEFICIT 3 100

ANNEXE 1-2

EXTRAIT (PAGE 6) DU RAPPORT DE CONTROLE N° 2015-83-35

THÈME	PRINCIPAUX CONSTATS		N° Reco
	Points forts	Points faibles	
	Tenue d'une comptabilité analytique permettant de resituer un résultat par action financée.		

ANNEXE 1-3

VENTILATION ET CLE DE REPARTITION

NOTE DE TRAVAIL

DATE : 30/10/2015

AUTEUR : Lise PERRONE

OBJET : Contrôle CAF sur exercice 2012, 2013 et

DIFFUSION : Madame ROCAILLEUX

Le contrôle réalisé par la Caisse d'Allocation Familiales le 15 et 19 juin 2015 conclu, en ce qui concerne la situation comptable de l'association, sur l'absence de comptabilité analytique en 2012, 2013 et antérieurement à 2012.

Nous intervenons en tant qu'expert-comptable sur votre dossier depuis l'année 2010 et appliquons la même approche analytique qui se décline de la façon suivante :

La comptabilité analytique

1) Méthodologie de la ventilation des flux par activité

- L'affectation directe des coûts de personnel en fonction du temps passé (salaires bruts, charges fiscales, charges sociales, avantages en nature et remboursements indemnités journalières),
- L'affectation des charges directes sur les activités,
- Les flux à ventiler, appelés flux de « fonctionnement » ou flux indirects, sont affectés sur les activités à l'aide d'une clé de répartition correspondant au rapport « coût de personnel affecté directement sur les activités » et « coût total de la masse salariale de l'association ».

Si nous prenons pour exemple l'exercice 2012 la balance en comptabilité générale des charges et des produits présente des cumuls de :

- Charges 392 009 €
- Produits 422 500 €

Soit un résultat de + 30 490 €.

qui se répartissent

- En charges directes pour 333 613 € (dont 275 619 € de charges de personnel)
- En charges indirectes pour 58 396 € (14.89% du total charges)

Soit au global 392 009 € de charges.

En produits directs pour 414970 €

En produits indirects pour 7530 €

Soit au global 422500 €

La masse salariale de l'association représente 70 % des charges de l'association et la réalisation du projet associatif dépend entièrement des prestations réalisées par le personnel (dont la direction).
La clé de répartition retenue est de fait, en lien direct avec le positionnement de la masse salariale.

En annexe : Tableaux de la comptabilité analytique et affectation directe pour les activités financées par la Caisse d'Allocations Familiales en 2012.

2) Modalités de calcul des clés de répartition

La clé de répartition est obtenue en fonction du poids de la masse salariale qui est positionnée en affectation directe sur les activités.

La masse salariale est calculée suivant son coût net : Salaires bruts chargés (compte 63 et 64) – produits en atténuation compte 791 (aides à l'emploi et remboursement indemnités journalières)

Les clés de répartition des flux de fonctionnement pour l'exercice 2012 étaient de :

Code analytique	Libellés d'action	Clé de répartition
PPT	Pause Parents Toulon (PPT)	34%
PPO	Pause Parents Ollioules (PPO)	12%
PPB	Pause Parents Brignoles (PPB)	16%
PPBC	Pause Parents Brignoles CUCS (PPB CUCS)	6%
AXIOME	AXIOME	16%
BEUCAIRE	BEUCAIRE	9%
MON ECOLE	MON ECOLE MON AVENIR	2%
SIEGE	SIEGE	3%
ACCUEIL	ACCUEIL	3%

Obtenues à partir de la masse salariale affectée directement (voir ci-dessous) :

Extrait de la balance comptable des postes de charges de personnels au coût net salarié :

Comptes	Libellés comptable	Montants
63110000	Taxe sur les salaires	9537
63330000	Formation continue (organisme)	3089.18
64110000	Salaires appointements commissions	177397.46
64117100	Prime except. A payer	5970
64123000	Congés payés courus	4133
64510000	Cotisations à l'Urssaf	52097.80
64530000	Cotisations retraite Médéric	17942.18
64561000	Ch.soc/prim.à payer	3060
64563000	Ch.soc/congés payés courus	1743
64750000	Médecine du travail et pharmacie	648.99
79110000	Aides à l'emploi	-15113.93
		260 504.68

ANNEXE 1-4

Les biens immobiliers : la situation actuelle de l'AFL ne comporte pas de propriété ou d'acquisition biens immobiliers. L'AFL occupe des locaux loués et mis à disposition, dont nous vous faisons parvenir la liste :

Locations

Toulon : trois locaux de 70m

98 rue d'Isly, 83200 Toulon

13 Place Martin Bidouré, 83200 Toulon

49 bd des collines, La Beaucaire 83200 Toulon

Mises à disposition permanentes hebdomadaires

Pause parents Brignoles : Espace enfance et famille, Rue pas de grain Brignoles

Espace Stéphane Hessel Brignoles

Point d'accès au droit Brignoles

Fréjus SAEO (service accueil écoute et orientation femmes et enfants)

Le cristal CCASS l'union Ave des Troupes de Marine Fréjus

Pause parents Ollioules 19 Avenue Anatole France Ollioules

ANNEXE 2-1

Tableaux de financement CAF et REAAP

ANNEE/ACTIONS	PAUSE PARENTS TOULON	PAUSE PARENTS BRIGNOLES	PAUSE PARENTS OLLIOULES	AXIOME	Ateliers Parents Adolescents Beaucaire	Mon école mon avenir Toulon	Mon école mon avenir Brignoles	Référent de Territoire	TOTAL PAR DISPOSITIF	TOTAL GENERAL	Nombre d'actions
2007	SUBVENTION CAF	35 000 €							35 000 €	86 913,28 €	4
	PRESTATION DE SERVICE CNAF	20 745,00 €	9 220,00 €	3 448 €					33 413,28 €		
	DDASS-REAAP	10 000 €	6000	2500					18 500 €		
2008	SUBVENTION CAF	11 250 €							11 250 €	78 025,05 €	5
	PRESTATION DE SERVICE CNAF	21 206,25 €	6 786,00 €	3 544 €					31 536,05 €		
	DDASS-REAAP	10000	7332	3668	14239				35239		
2009	SUBVENTION CAF	5 000 €							5 000 €	79 621,05 €	6
	PRESTATION DE SERVICE CNAF	21 791,25 €	6 786,00 €	3 544 €					32 121,05 €		
	DDASS-REAAP	10000	10000	5000	7500			10000	42500		
2010	SUBVENTION CAF								0,00	78 737,11	6
	PRESTATION DE SERVICE CNAF	23 271,63	7 203,60	3 761,88					34 237,11		
	DDCS-REAAP	10 000,00	2 000,00	1 400,00	1 600,00			7 500,00	22 500,00		
	CAF REAAP	2 000,00	8 000,00	5 600,00	6 400,00				22 000,00		
2011	SUBVENTION CAF								0 €	62 697,04	6
	PRESTATION DE SERVICE CNAF	24 195,60	8 313,60	3 887,84					36 397,04		
	DDCS-REAAP	12 000,00			1 300,00			8 000,00	21 300,00		
	CAF REAAP				5 000,00				5 000,00		

ANNEE/ ACTIONS	PAUSE PARENTS TOULON	PAUSE PARENTS BRIGNOLES	PAUSE PARENTS OLLIOULES	AXIOME	Ateliers Parents Adolescents Beaucaire	Mon école mon avenir Toulon	Mon école mon avenir Brignoles	Référent de Territoire	TOTAL PAR DISPOSITIF	TOTAL GENERAL	NOMBRE D'ACTIONS
2012	SUBVENTION CAF								0 €	54 407,04	9
	PRESTATION DE SERVICE CNAF	25 076,64	9 654,72	4 015,68					38 747,04		
	DDCS REAAP				2 000,00	2 000,00	4 500,00		8 500,00		
	CAF REAAP				1 000,00	2 000,00	1 600,00		7 160,00		
2013	SUBVENTION CAF								0 €	57 081,44	9
	PRESTATION DE SERVICE CNAF	25 872,64	9 966,08	3 742,72					39 581,44		
	CAF REAAP				0,00	4 000,00	4 500,00	4 500,00	17 500,00		
2014	SUBVENTION CAF									40 309,04 €	9
	PRESTATION DE SERVICE CNAF	26 348,24	10 149,28	3 811,52					40 309,04		
	CAF REAAP				0,00	4 000,00	4 500,00	4 800,00	0 €		
2015	SUBVENTION CAF									11 732,00 €	9
	PRESTATION DE SERVICE CNAF								0,00		
	CAF REAAP				0,00	4 800,00	3 466,00		11 732 €		